



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Rapport annuel à la population

2016-2017

**LEUR
RÉUSSITE,
NOTRE
PASSION!**

Chaque commission scolaire du Québec a l'obligation d'informer la population de son territoire des services éducatifs qu'elle offre aux élèves qui relèvent de sa compétence et de lui rendre compte de la qualité de ceux-ci. La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) s'acquitte de ce devoir en produisant un rapport annuel qui informe la population de son territoire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) des réalisations en lien avec sa convention de partenariat et son Plan stratégique 2013-2018. Ainsi, en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* (L.I.P.), la CSDGS vous présente son rapport annuel 2016-2017.

Mot de la présidente du conseil des commissaires



Marie-Louise Kerneis

Au nom de mes collègues, membres du conseil des commissaires, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel à la population 2016-2017 de la CSDGS.

Dans un premier temps, j'aimerais remercier madame Michelle Fournier, qui fut la directrice générale de 2010 à 2017. Elle a annoncé son départ à la retraite après une brillante carrière de 34 ans en éducation, dont 13 ans à la CSDGS à titre de directrice du Service des ressources humaines, de directrice générale adjointe, puis de directrice générale. Ses compétences, son engagement, son ouverture et son leadership ont su mobiliser notre grande communauté éducative.

Par le fait même, nous réitérons nos chaleureux souhaits de bienvenue à sa successeure, madame Kathlyn Morel. Ses qualités de gestionnaire, ses compétences relationnelles, son excellente connaissance du milieu de l'éducation et sa vaste expérience pédagogique lui permettent d'assumer pleinement ses nouvelles responsabilités. Madame Morel a été nommée directrice générale le 15 avril 2017.

En 2016-2017, nous avons également souhaité la bienvenue à un nouveau membre au sein du conseil des commissaires. Il s'agit de monsieur Didier Jeanson, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire.

Par ailleurs, nous avons reçu plusieurs bonnes nouvelles au sujet d'investissements, d'agrandissements et de constructions sur notre territoire. En effet, nous avons obtenu près de 50 millions de dollars de la part du gouvernement, seulement durant l'année 2016-2017. On ne peut que se réjouir pour nos élèves, leurs parents et notre personnel. De plus, étant donné que nous sommes une commission scolaire en constante croissance, nous continuons de faire des demandes de financement au MEES afin de pallier un manque d'espace au primaire et au secondaire, de même qu'en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

Sur une autre note, comme nous entamons la dernière année de mise en œuvre du *Plan stratégique 2013-2018 : Leur réussite, notre passion!*, nous travaillons déjà sur le déploiement de la prochaine mouture qui s'appellera dorénavant, comme la L.I.P. le prévoit, le *Plan d'engagement vers la réussite*. L'objectif de cette démarche est de faire le portrait actuel de la CSDGS afin de viser l'amélioration de la réussite de nos élèves ainsi que de reconnaître l'expertise et le savoir-faire du personnel. Pour ce faire, nous utiliserons des données factuelles en lien avec la réussite de nos élèves en plus de consulter le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel, les élèves et nos partenaires externes.

Finalement, je vous invite à partager notre fierté en prenant connaissance de plusieurs réussites dont vous trouverez les détails à la page 5. Je remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué à ces beaux résultats.

J'en profite aussi pour féliciter et remercier tous les membres du personnel, les parents, les bénévoles, les partenaires et les organismes de la grande communauté de la CSDGS pour leur contribution à la persévérance et à la réussite scolaire et sociale de nos élèves, jeunes et adultes.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Portrait de la CSDGS en 2016-2017

La CSDGS dessert la clientèle scolaire francophone des municipalités de deux MRC :

MRC de Roussillon

Candiac	Mercier
Châteauguay	Saint-Constant
Delson	Saint-Isidore
Kahnawake	Saint-Mathieu
La Prairie	Saint-Philippe
Léry	Sainte-Catherine

MRC des Jardins-de-Napierville

Hemmingford (canton)	Saint-Édouard
Hemmingford (village)	Saint-Michel
Napierville	Saint-Patrice-de-Sherrington
Saint-Bernard-de-Lacolle	Saint-Rémi
Saint-Cyprien-de-Napierville	Sainte-Clotilde

En tant que plus important employeur sur son territoire, la CSDGS participe activement au développement économique de la région.

Le 30 juin 2017, la CSDGS comptait :

- Plus de 27 000 élèves dans 54 établissements scolaires.
 - 23 685 élèves au secteur jeune, soit :
 - 186 élèves aux programmes Passe-Partout (4 ans) et préscolaire 4 ans (handicapés)
 - 15 521 élèves dans 38 écoles primaires
 - 7 978 élèves dans 12 écoles secondaires
 - Plus de 4 000 élèves au secteur adulte, soit :
 - 1 259 élèves dans deux centres de formation générale des adultes (FGA)
 - 2 126 élèves dans deux centres de formation professionnelle (FP)
 - 864 élèves en formation à distance (FGA et FP)
- Plus de 3 400 personnes formées par le Service aux entreprises, pour un total de 6 417 heures de formation diffusées.
- Plus de 7 100 enfants dans les 38 services de garde.
- 13 800 élèves voyagés par 251 véhicules (autobus, minibus, berlines) sur 1 033 trajets pour un total de 24 800 km, par jour.
- Huit services administratifs en soutien aux 54 établissements scolaires.
- Un parc immobilier de 67 bâtiments représentant une superficie de près de 310 673 m², équivalant à près de 3 059 maisons unifamiliales.
- Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE), la CSDGS a octroyé 24 contrats de plus de 25 000 \$, pour une valeur totale de 3 780 067 \$.
- Conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), la CSDGS a octroyé 66 contrats de plus de 25 000 \$ pour un montant total de 15 505 053 \$.
- La répartition des membres du personnel, par catégorie d'emploi, était comme suit :

	Janvier à décembre 2014	Avril 2016 à mars 2017			
	Total d'heures rémunérées	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	201 622,00	223 661,50	0,00	223 661,50	129
Personnel professionnel	226 513,29	233 641,90	152,00	233 793,90	168
Personnel enseignant	2 458 571,15	2 620 570,88	7 397,02	2 627 967,90	3 067
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 457 525,98	1 482 817,78	6 372,81	1 489 190,59	1 927
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	283 748,56	289 608,12	2 689,33	292 297,45	244
Total	4 628 020,98	4 850 300,18	16 611,15	4 866 911,33	5 535

Les outils de gouvernance et la reddition de compte

Plan stratégique 2013-2018

Le Plan stratégique 2013-2018 de la CSDGS, dont la mise en œuvre a commencé à la rentrée scolaire 2013, définit les trois grandes orientations et leurs axes de développement dans le but d'arrimer les objectifs et les cibles à atteindre au cours des prochaines années.

Orientation 1 – Améliorer la réussite éducative et la persévérance scolaire

Orientation 2 – Assurer le développement des ressources humaines dans une perspective d'amélioration continue

Orientation 3 – Assurer la concertation et le partenariat

Pour consulter le Plan stratégique 2013-2018, visitez le csdgs.qc.ca/planstrategique.

Convention de partenariat

Durant l'année 2009-2010, le MEES a instauré une approche contractuelle avec l'ensemble des commissions scolaires, communément appelée Convention de partenariat, afin d'améliorer la réussite des élèves québécois et d'augmenter leur taux de diplomation et de qualification. En juin 2014, la CSDGS a signé sa deuxième Convention de partenariat avec le MEES qui porte sur les cinq buts suivants :

1. Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.
2. Amélioration de la maîtrise de la langue française.
3. Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
4. Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.
5. Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour une première fois en formation professionnelle.

Conventions de gestion et de réussite éducative

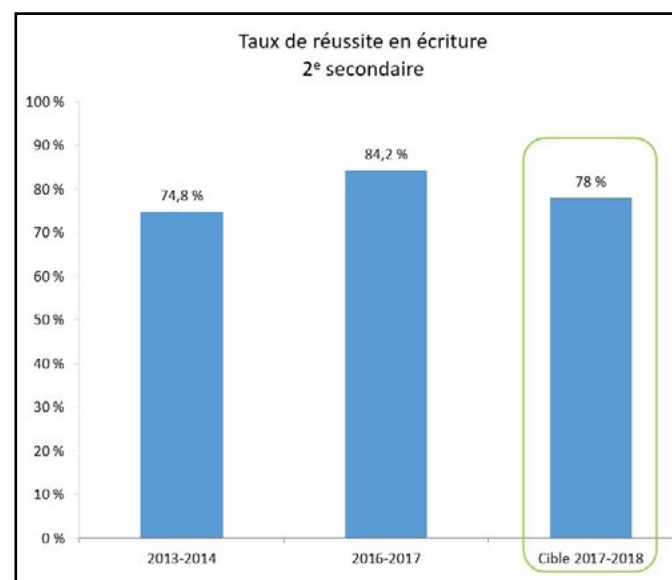
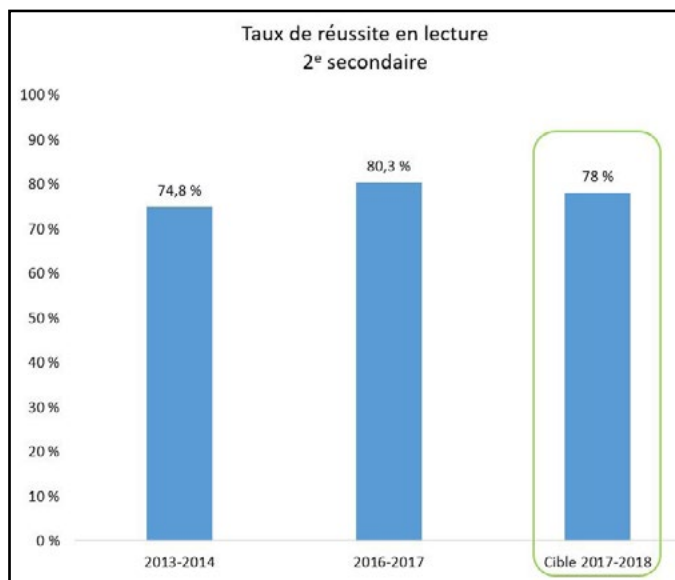
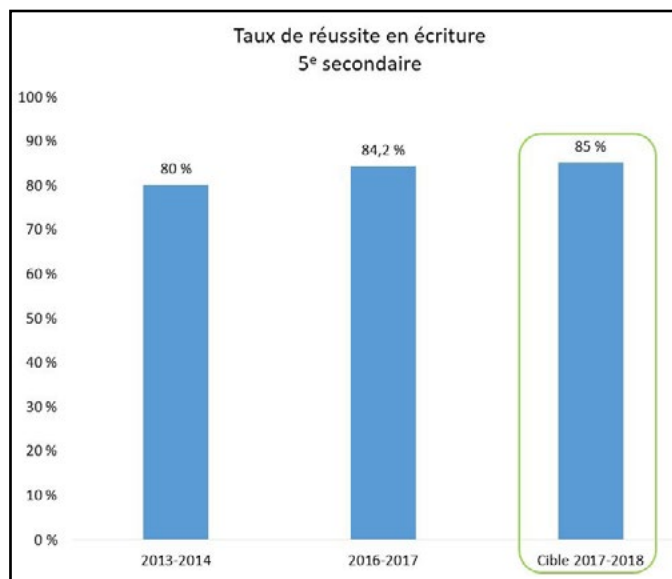
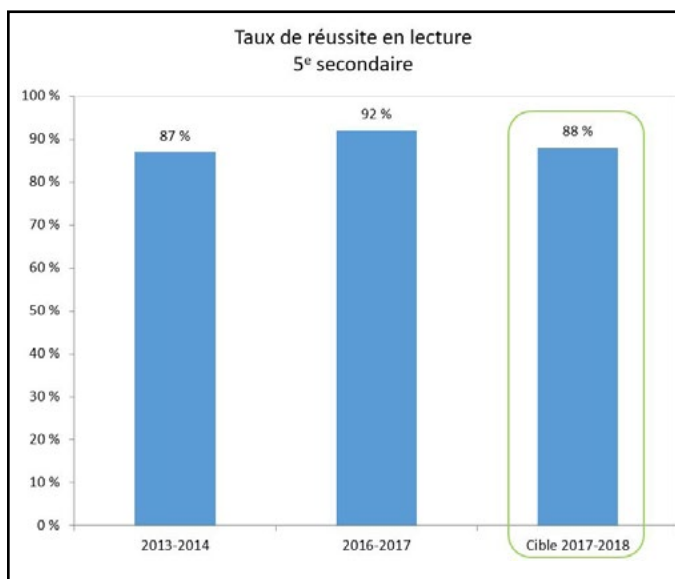
Des conventions de gestion et de réussite éducative ont été établies entre la CSDGS et ses établissements. Elles conviennent des moyens et des actions à mettre en place dans chaque établissement en vue d'atteindre des objectifs concrets et des cibles établies en fonction de la situation et des particularités de chaque milieu. Elles sont intimement liées au Plan stratégique et à la Convention de partenariat de la CSDGS.

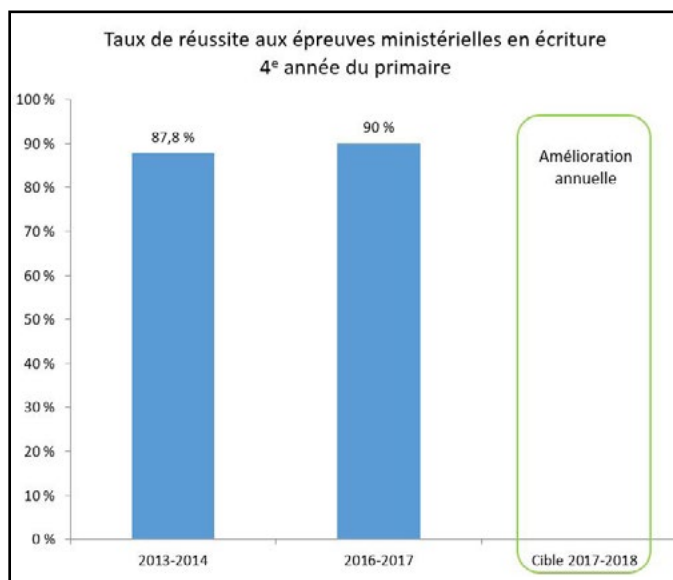
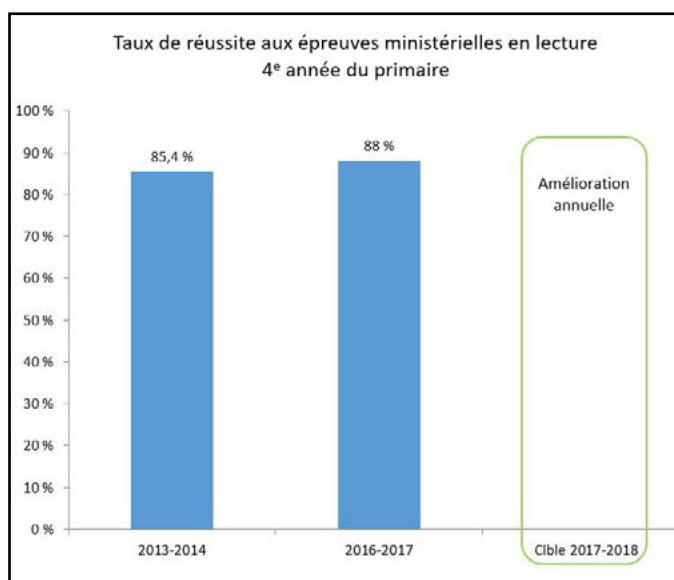
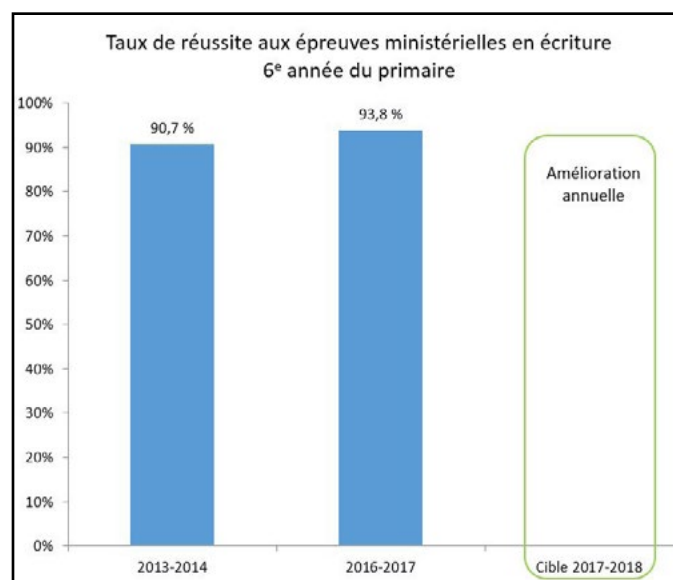
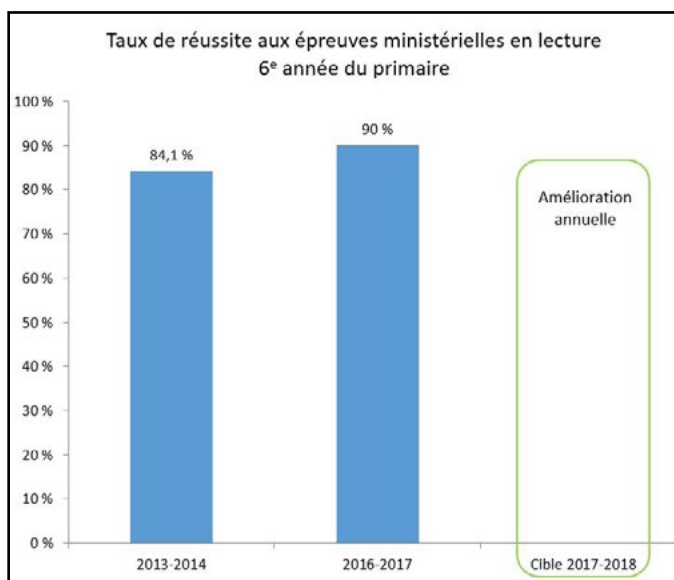
Des résultats très positifs et encourageants pour les élèves

L'année scolaire 2017-2018 marque la cinquième et dernière année de mise en œuvre du Plan stratégique 2013-2018 de la CSDGS. Depuis quatre ans, les résultats des élèves sont en nette progression grâce notamment au fruit du travail constant et à l'engagement des membres du personnel des établissements et des services administratifs.

À titre d'exemples, depuis 2013, le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans a connu une augmentation de 2,5 %, passant de 69,9 % à 72,4 % alors que le taux de décrochage scolaire annuel a diminué de 1,9 % passant de 14,5 % à 12,6 %. Il s'agit de résultats fort encourageants pour les prochaines années.

Par ailleurs, la maîtrise de la langue française s'améliore chez les élèves de la CSDGS, comme l'indique les tableaux ci-dessous. Au terme du Plan stratégique actuel, soit en juin 2018, ces cibles en lien avec la réussite en lecture et en écriture auront été largement atteintes tant au secondaire qu'au primaire :





Faits intéressants à noter : Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en français de la 5^e secondaire a augmenté de 5,8 % depuis 2013.

De plus, pour l'année scolaire 2016-2017, les garçons de 2^e secondaire se sont grandement améliorés puisque le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en français est passé de 77,9 % à 82,3 % en seulement un an. Dans ce cas-ci, les actions mises en place dans les écoles primaires depuis quelques années portent leurs fruits auprès des élèves maintenant au secondaire.

Dès l'an prochain, comme le prévoient les nouvelles dispositions de la L.I.P., la CSDGS mettra en œuvre son tout premier *Plan d'engagement vers la réussite* dont les travaux d'élaboration sont en cours depuis quelques semaines. Les parents, les élèves ainsi que les membres du personnel de la CSDGS seront invités à participer à la période de consultation qui se tiendra en janvier 2018.

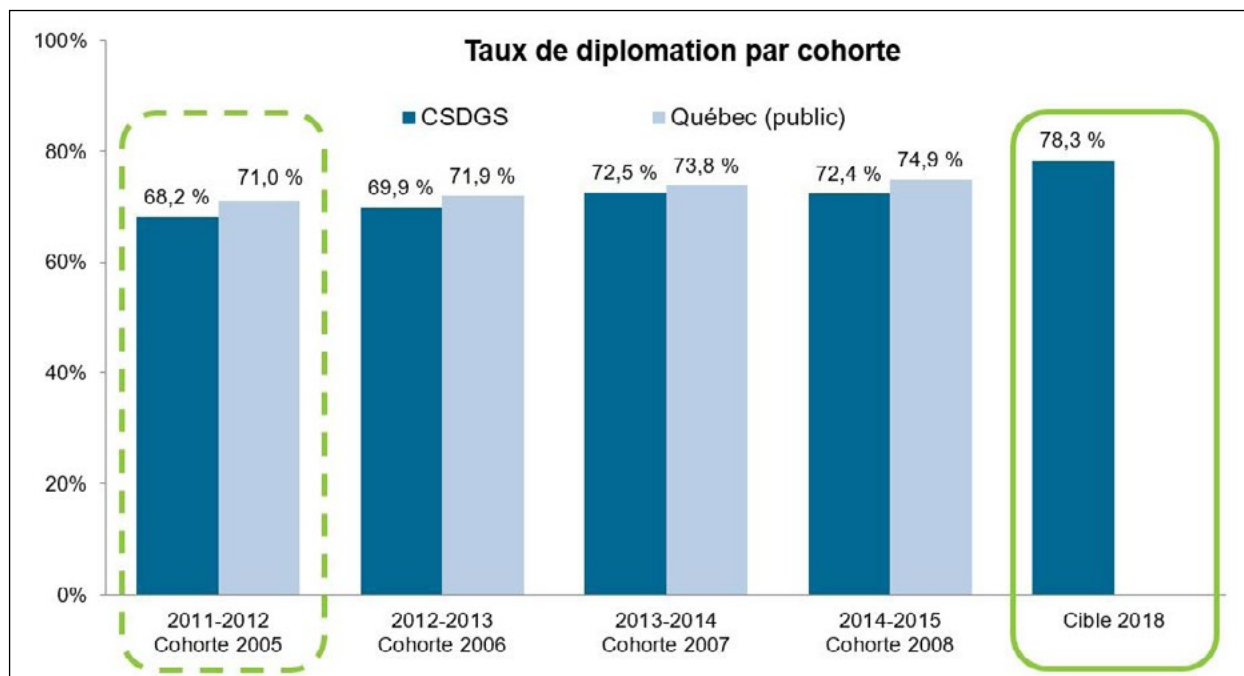
BUT MINISTÉRIEL 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

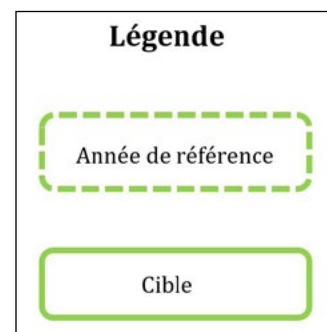
Objectifs mesurables

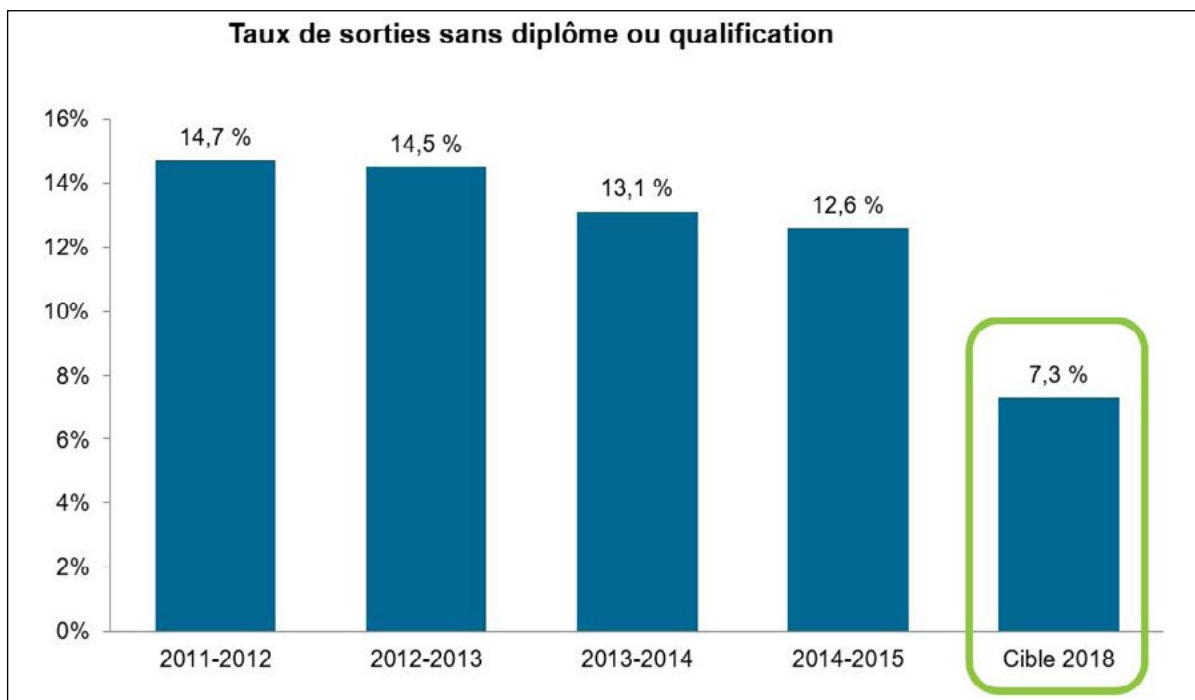
- Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 68,2 % (2011-2012) à 78,3 % (2017-2018).
- Diminuer le taux de sorties sans diplôme parmi les sortants de 7,8 % de 2013 (2010-2011) à 2018 (2015-2016).
- Maintenir un taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques du MEES supérieur à 90 %.
- Réduire annuellement la proportion d'élèves de 6^e année dont les résultats se situent entre 55 % et 65 % en français et en mathématiques.
- Établir le portrait et viser l'amélioration annuellement du taux de réussite des élèves allophones en intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS) et mathématiques au secondaire.

RÉSULTATS

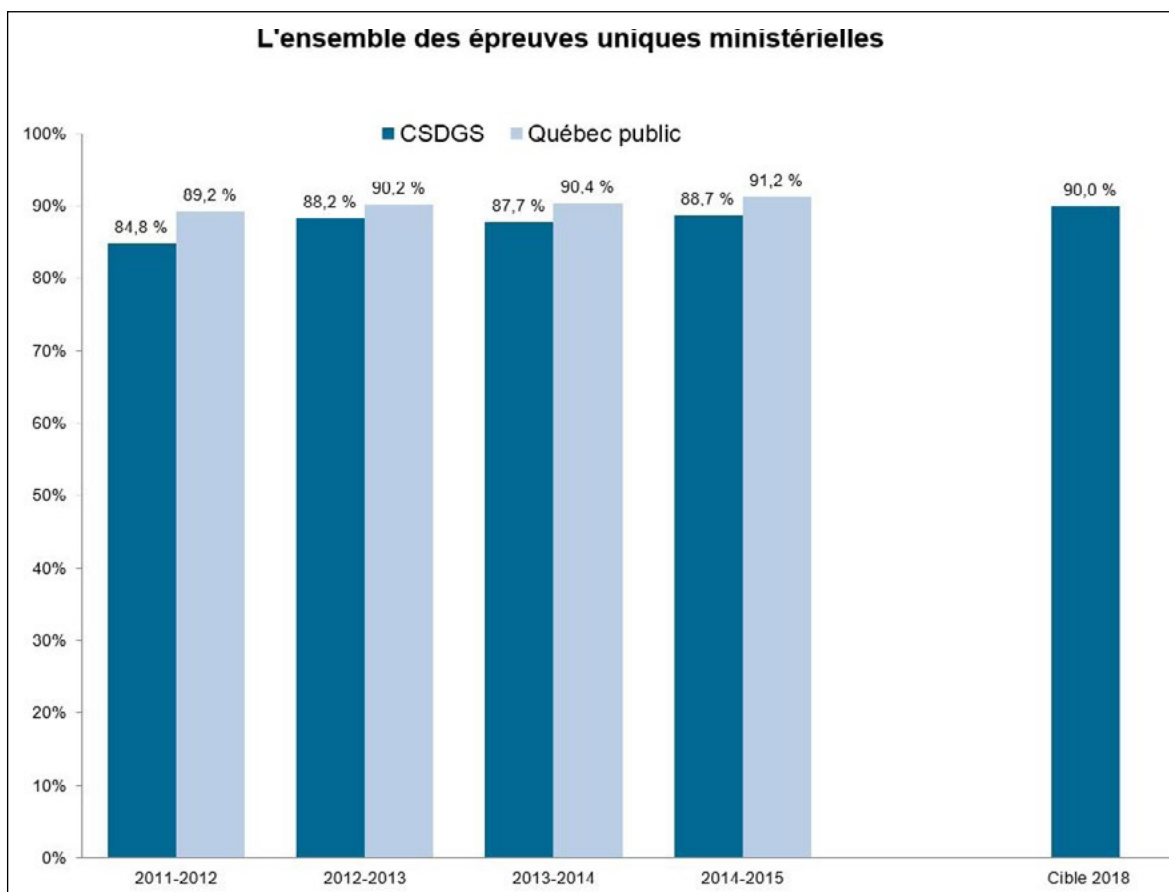


Le taux de diplomation pour les cohortes 2005, 2006, 2007 et 2008 est basé sur les données de la diplomation et de la qualification produites par le MEES.



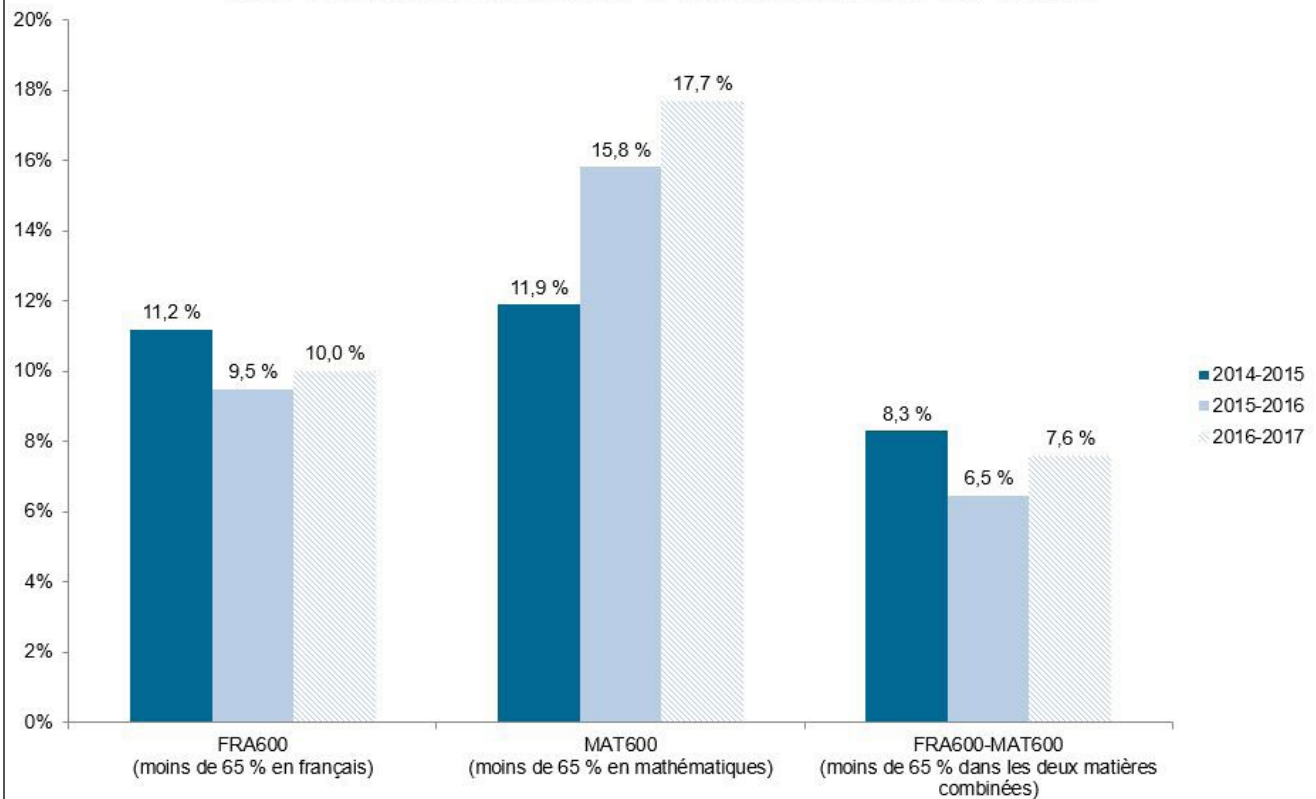


La proportion des sortants de 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 est puisée dans les fiches-écoles fournies par le MEES (indicateurs nationaux – Banque AGIR Production 2016-2017).

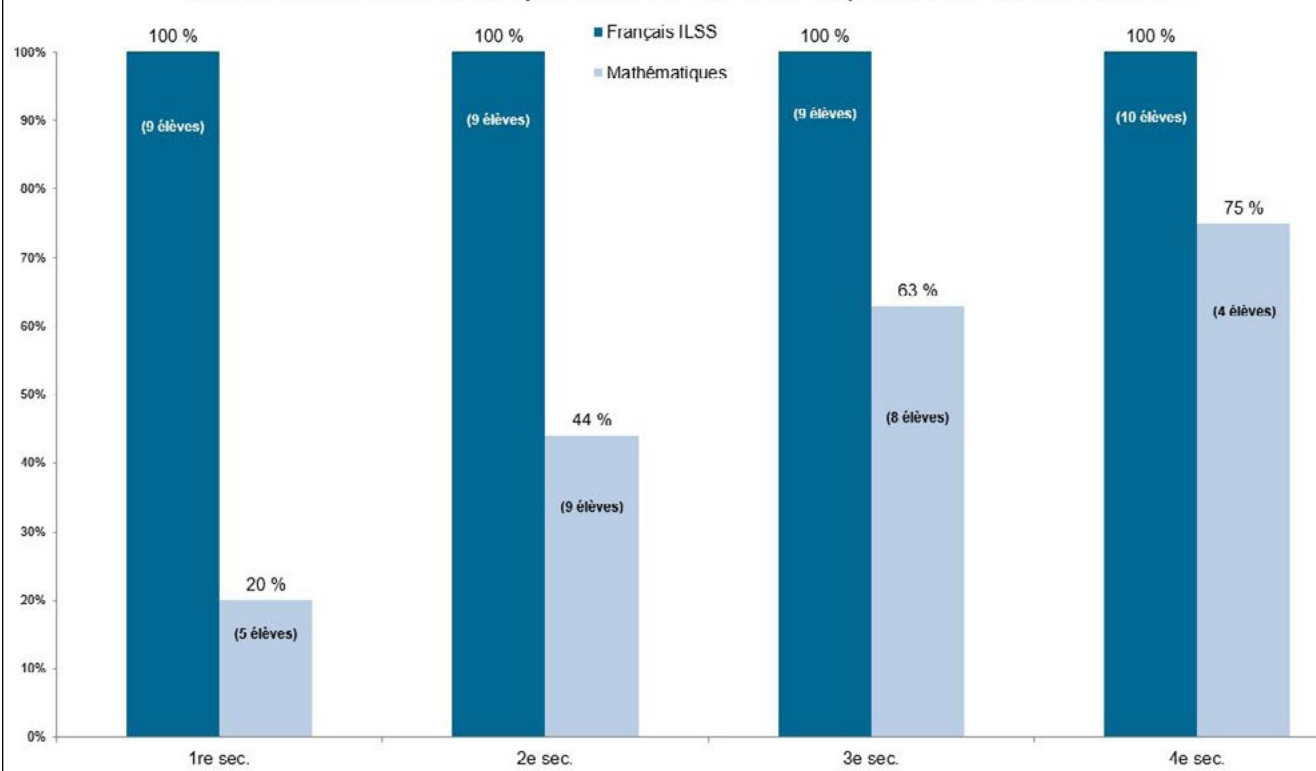


Le taux est extrait des fiches-écoles fournies par le MEES (indicateurs nationaux – Banque AGIR Production 2016-2017).

Proportion des élèves de 6^e année qui obtiennent moins de 65 % dans les matières de français et de mathématiques à la CSDGS



Taux de réussite des élèves allophones en ILSS et mathématiques au secondaire en 2016-2017



Ces résultats sont ceux des élèves inscrits pendant l'année scolaire correspondante (données locales de la CSDGS).

Analyse des résultats :

Zone de performance

Le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans est sensiblement le même que l'an dernier, soit 72,4 %. On constate le fait que les élèves qui atteignent une diplomation ou une qualification en 6 ans et en 7 ans contribuent à augmenter le taux. À noter que comparativement au secteur public, nous avons un écart positif de 2,5 %. Ainsi, nous sommes à 5,9 % d'atteindre la cible fixée à 78,3 %.

Le taux de diplomation et de qualification sur 5 ans est en hausse à 62,8 % pour la cohorte de 2010. On constate une hausse également pour les taux de diplomation sur 6 ans et 7 ans.

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification est en baisse tant chez les garçons que chez les filles, partant de 14,7 % en 2011-2012 à 12,6 % en 2014-2015.

Pour la proportion des élèves de 6^e année du primaire qui obtiennent moins de 65 % en français et en mathématiques, nous avons pratiquement le même taux que l'an dernier, soit 7,6 %. De façon plus spécifique, le nombre d'élèves ayant obtenu 65 % et moins en mathématiques a augmenté de 1,9 %. En français, il a augmenté de 0,5 %.

En ce qui a trait au taux de réussite des élèves allophones de niveau secondaire inscrits au programme ILSS, il y a un maintien du taux de réussite à 100 %. Le service accueillait 34 élèves.

Zone de vulnérabilité

Bien que le taux de diplomation et de qualification soit en augmentation, une attention particulière devrait être accordée au taux de diplomation et de qualification sur 5 ans.

En ce qui a trait aux disciplines méritant une plus grande attention, on y retrouve le français écriture avec un taux de réussite de 80,2 % à l'épreuve du MEES, la séquence mathématique Culture, société et technique pour la compétence raisonner avec un taux de réussite de 81,9 % ainsi que les sciences, application technologique et scientifique volet théorique à 77,1 % et l'histoire à 79,9 % à l'épreuve du MEES.

Quant au taux de réussite des élèves allophones en mathématiques, il y a une baisse pour tous les niveaux par rapport à l'année dernière.

Actions mises de l'avant

- Soutien du tutorat au secondaire.
- Soutien d'une offre de cours à temps partiel pour les élèves du secondaire à qui il manque une ou deux matières pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES).
- Soutien de l'offre de service pour les élèves allophones du primaire et du secondaire.
- Poursuite de la mise en œuvre du référentiel sur l'activité de relance pour les élèves décrocheurs.
- Mise en place d'une passerelle entre le secteur des jeunes et la formation générale des adultes.
- Développement d'un projet de concomitance entre le secteur des jeunes et la formation professionnelle tout en maintenant nos projets entre la formation générale des adultes et la formation professionnelle.
- Mise en place des communautés d'apprentissages professionnelles (CAP) dans les établissements.

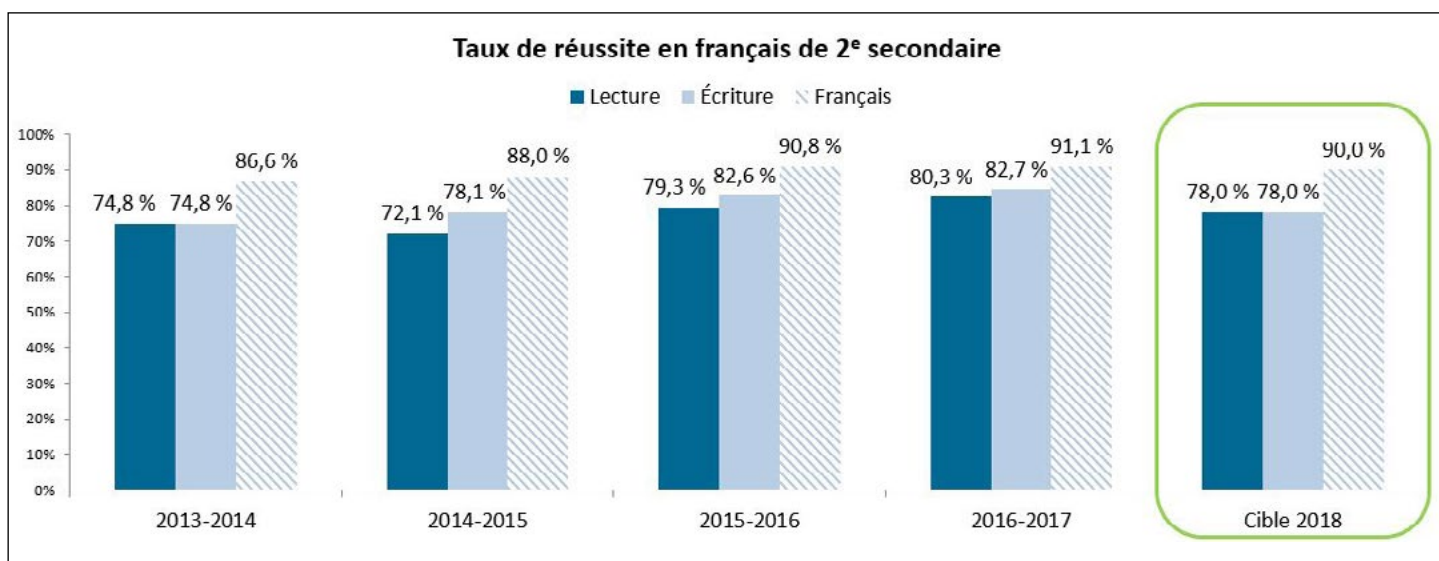
BUT MINISTÉRIEL 2

Amélioration de la maîtrise de la langue française

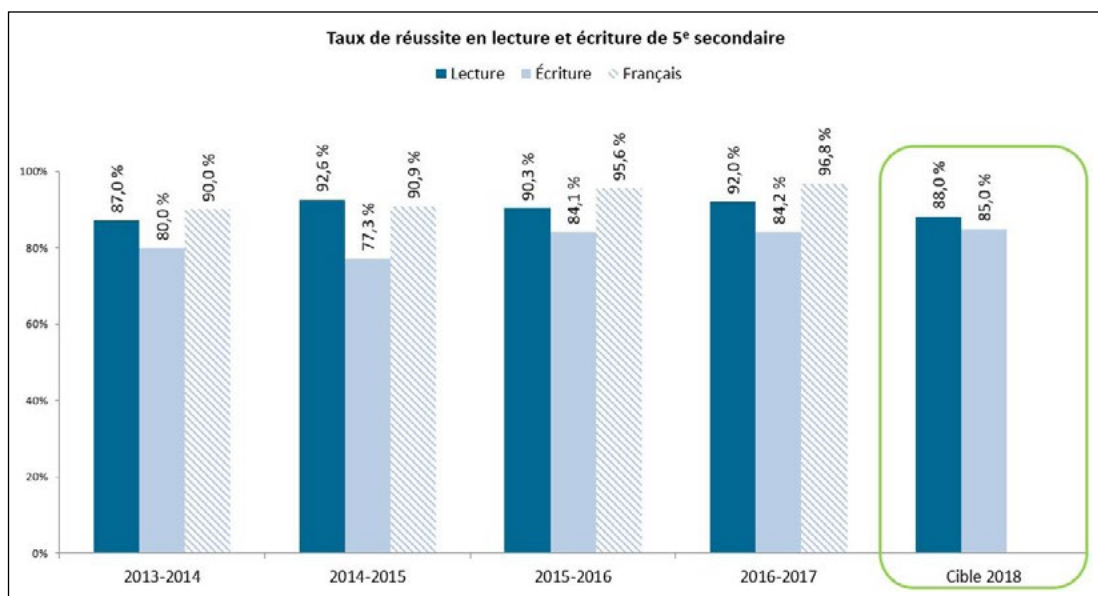
Objectifs mesurables

- Augmenter le taux de réussite en lecture à la fin de la 2^e secondaire de 72,40 % en 2012-2013 à 78 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en écriture à la fin de la 2^e secondaire de 72,80 % en 2012-2013 à 78 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en français global (lecture, écriture, oral) à la fin du 2^e secondaire de 85,20 % en 2012-2013 à 90 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en lecture à la fin du 5^e secondaire de 86 % en 2012-2013 à 88 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en écriture à la fin du 5^e secondaire de 79 % en 2012-2013 à 85 % en 2017-2018.
- Prendre la mesure en 2013-2014 des taux de réussite aux épreuves du MEES pour la 4^e année et la 6^e année du primaire, ainsi que pour la 2^e secondaire et la 5^e secondaire, afin de l'améliorer chaque année subséquente.
- Monitorer le taux de réussite lors de la première passation de l'épreuve en français écriture de la 5^e secondaire en formation générale des adultes (FGA) afin de l'améliorer annuellement.

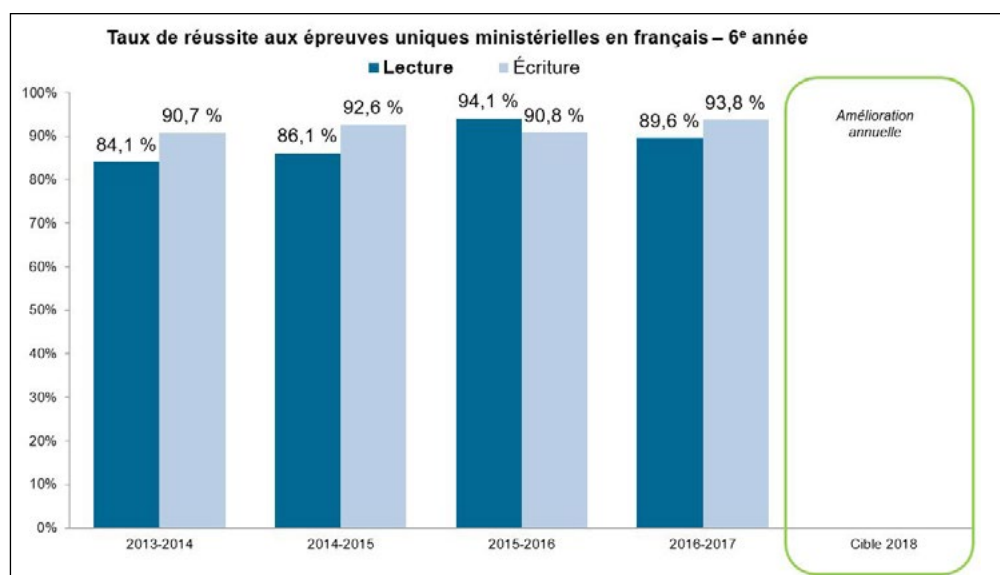
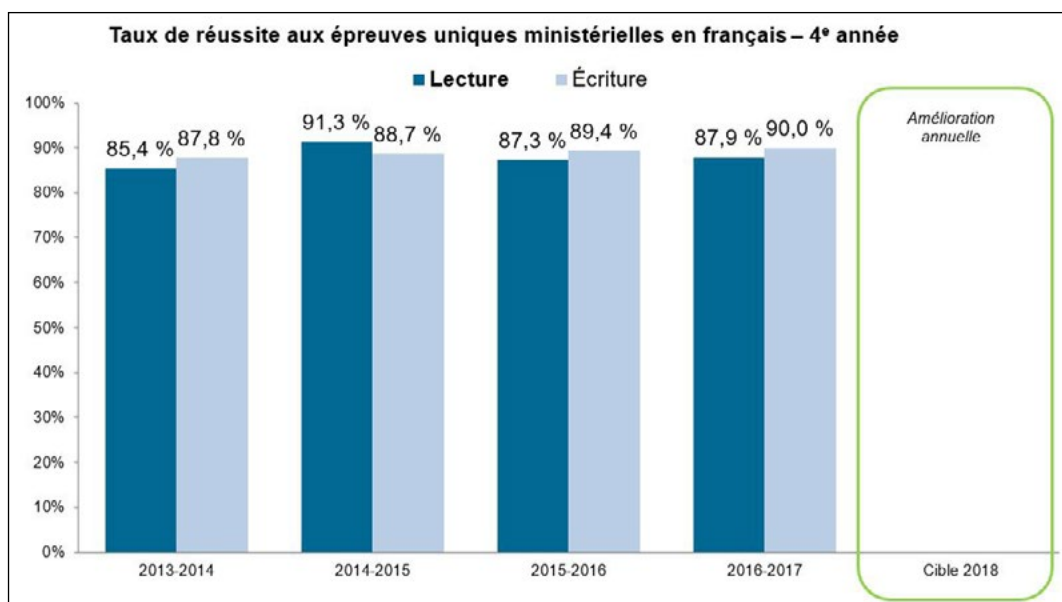
RÉSULTATS

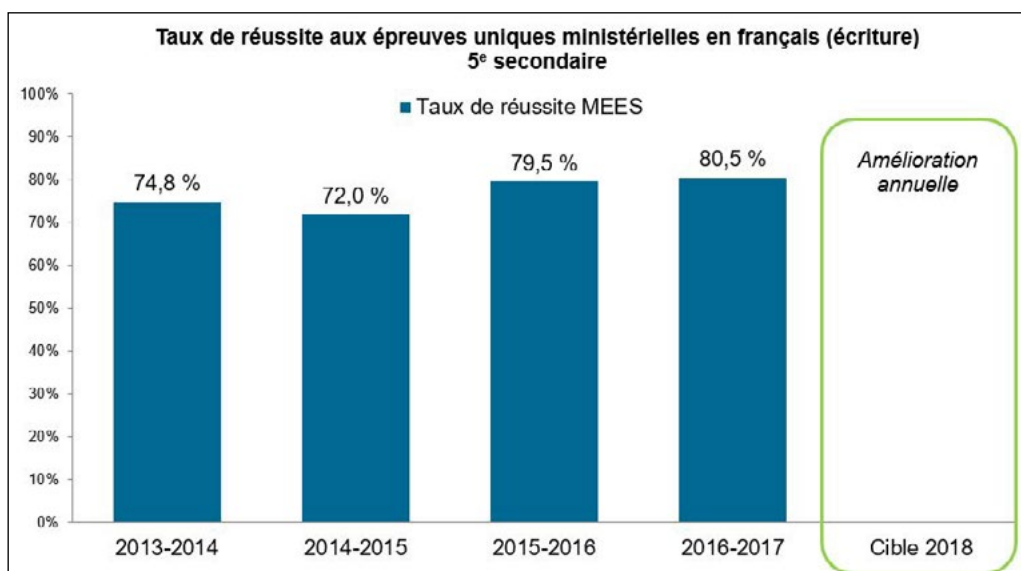
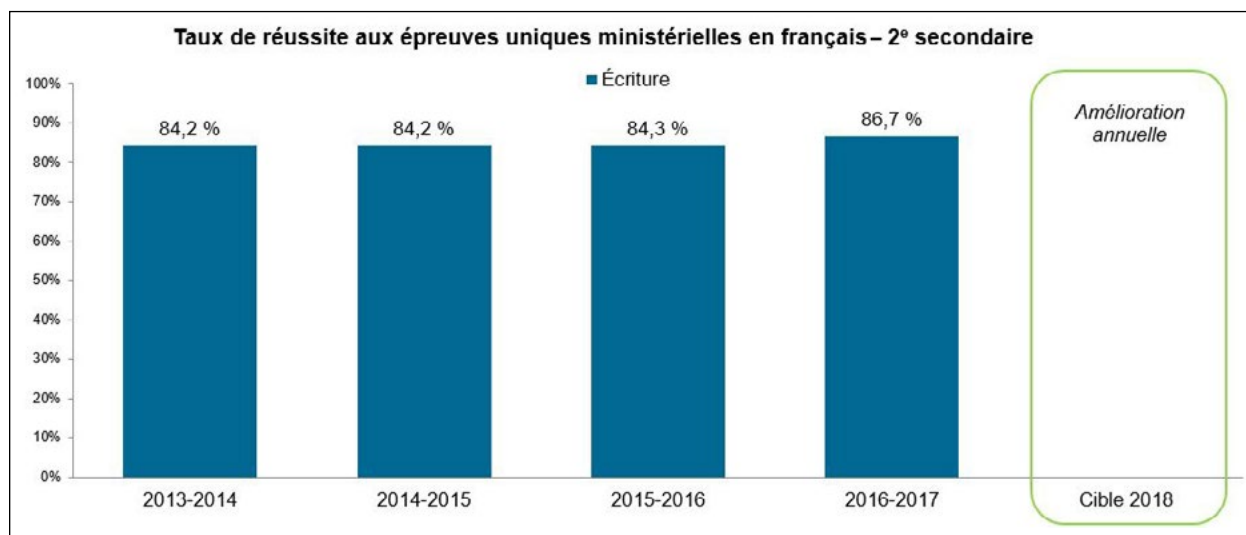


Le taux de réussite est basé sur nos rapports Lumix et ceux-ci incluent les reprises en cours d'été. Antérieurement à l'année 2012-2013, les reprises en cours d'été n'étaient pas comptabilisées.

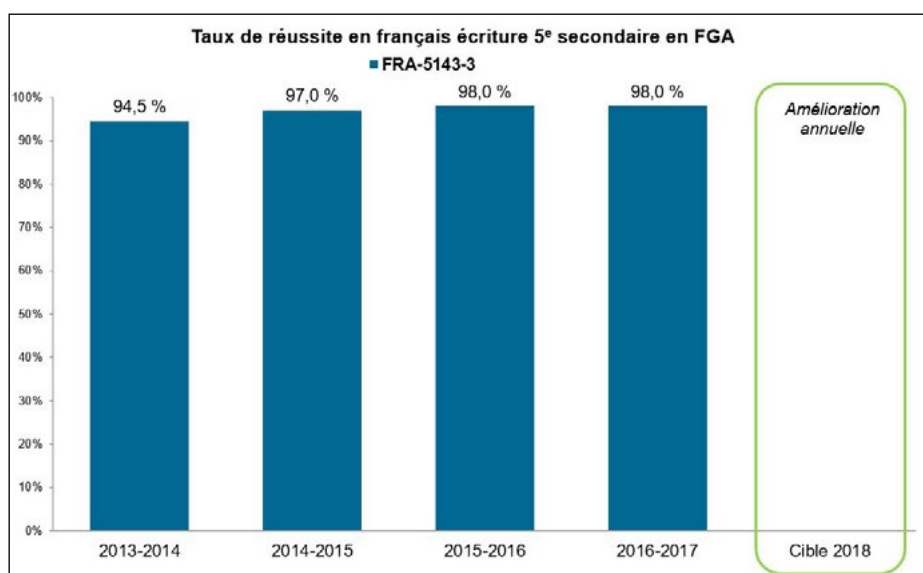


Source : Fichiers tirés de Charlemagne (juin et août).





Le taux de réussite est tiré des résultats aux épreuves de juin et août du MEES.



Cette donnée sera analysée plus en détail de 2014-2015 à 2017-2018 pour améliorer le taux de réussite à la première passation de l'examen (donc excluant les reprises).

Analyse des résultats :

Zone de performance

En 2^e secondaire, augmentation en lecture et écriture et maintien du taux de réussite global à 90,9 %. Dépassement de la cible de 4,3 % en lecture et de 6,4 % en écriture. Au global, en 2^e secondaire, atteinte de la cible.

En lecture, 5^e secondaire, légère hausse de 1,7 % de 2015-2016 (90,3 %) à 2016-2017 (92 %). La cible est dépassée de 4 %.

Maintien du taux de réussite de français 5^e secondaire pour l'écriture à 84,2 %. Nous nous trouvons légèrement sous la cible fixée à 85 %.

Légère hausse en français 5^e secondaire au global passant de 95,6 % en 2015-2016 à 96,8 % en 2016-2017. Quant à l'épreuve unique ministérielle en français écriture, le taux de réussite se situe à 80,5 % comparativement à 79,5 % en 2015-2016, ce qui nous permet d'atteindre la cible d'amélioration annuelle.

Les résultats aux épreuves uniques du MEES en lecture et écriture au primaire demeurent très bons et on atteint la cible visée d'une amélioration annuelle en lecture et écriture de 4^e année. Baisse de 4,5 % en lecture de 6^e année, mais hausse de 3 % en écriture.

En formation générale aux adultes, excellent taux de réussite du sigle de cours correspondant à la 5^e secondaire, incluant les reprises.

Zone de vulnérabilité

Une attention particulière doit être portée aux élèves ayant obtenu tout juste la note de passage.

Actions mises de l'avant

- Ateliers d'écriture dans le continuum en lecture au primaire (15 écoles impliquées).
- Formations sur les pratiques efficaces en lecture du préscolaire au 3^e cycle (entre 20 et 25 écoles impliquées).
- Analyse des données en lecture en lien avec les critères d'évaluation et les phases de développement (habitudes de lecture, motivation et processus).
- Analyse des écrits des élèves en lien avec les critères d'évaluation et le processus d'écriture.
- Utilisation du *Profil de l'élève en lecture*, du continuum en lecture, comme outil de prévention.
- Accompagnement pour la mise en place d'un atelier d'écriture (30 écoles impliquées). On y travaille la culture de données et les pratiques efficaces.
- Développement des stratégies de lecture et d'écriture en formation générale aux adultes.

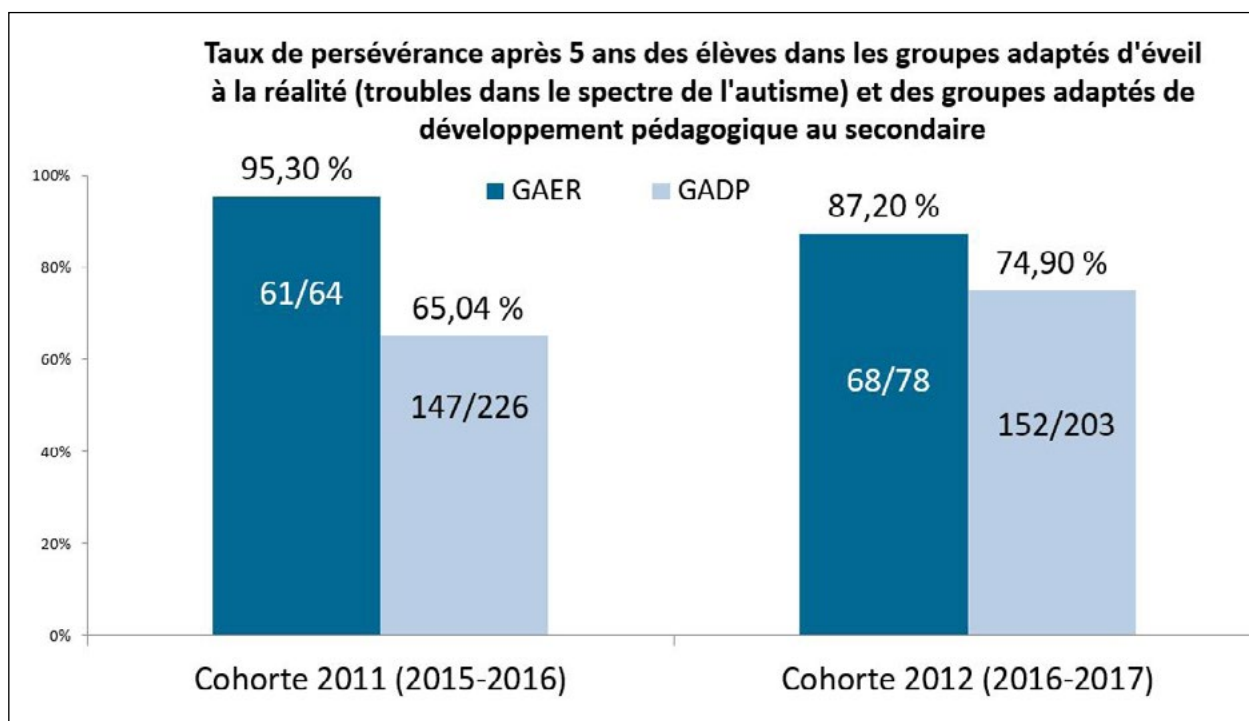
BUT MINISTÉRIEL 3

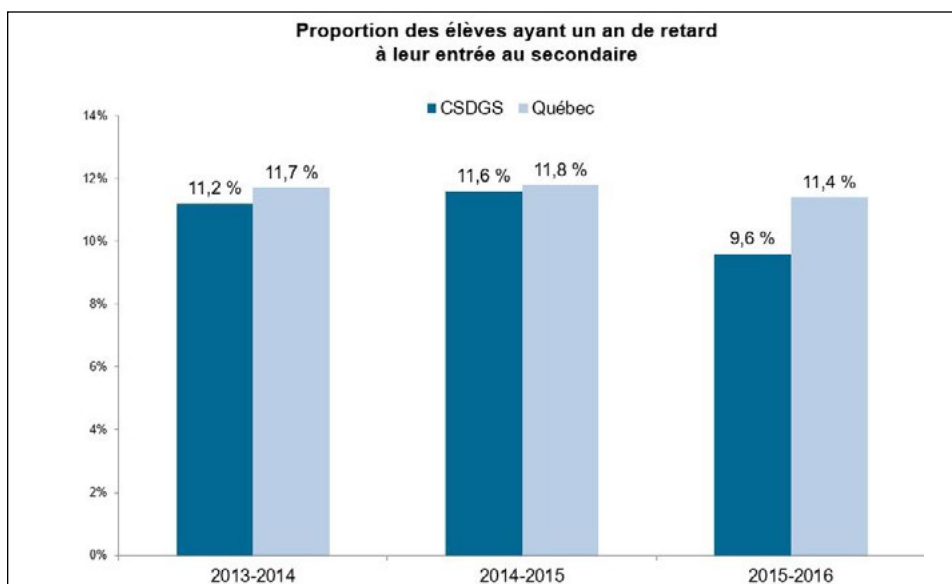
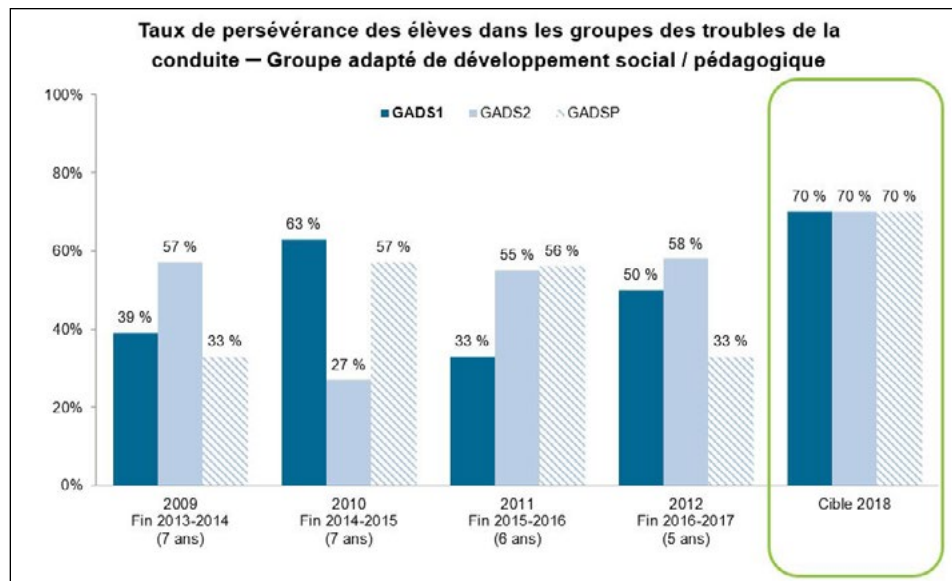
Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Objectifs mesurables

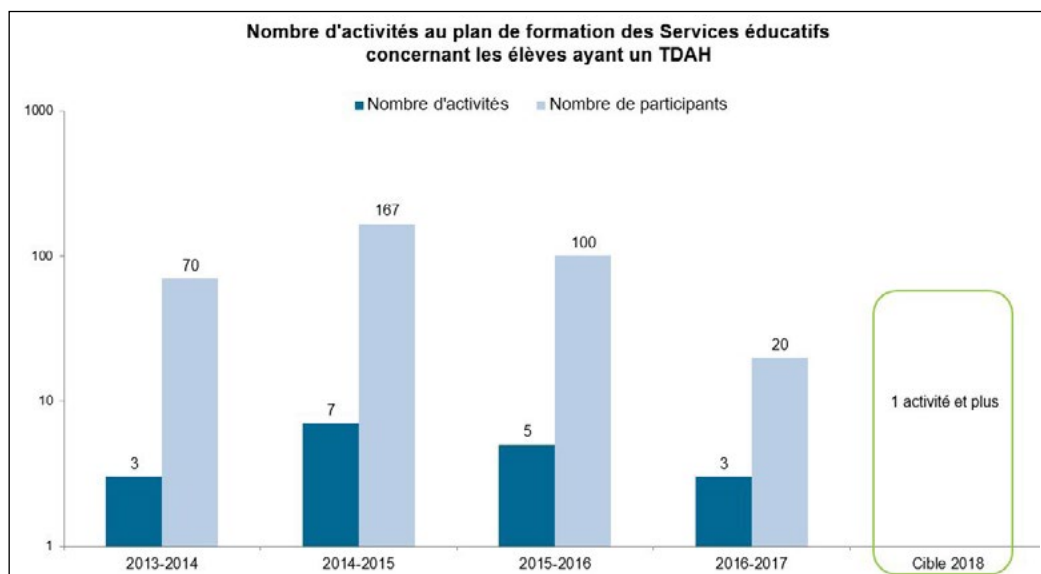
- Évaluer le taux de persévérance des élèves HDAA dans les groupes de troubles dans le spectre de l'autisme et les groupes adaptés de développement pédagogique au secondaire.
- Augmenter le taux de persévérance après 5 ans des élèves dans les groupes des troubles de la conduite au secondaire de 61 % à 70 %.
- Évaluer le taux de persévérance des élèves ayant un an de retard à leur entrée au secondaire.
- Avoir au moins une activité par année au plan de formation des Services éducatifs concernant les élèves ayant un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
- Évaluer le taux de persévérance au secondaire des élèves qui présentent des troubles relevant de la psychopathologie.
- Augmenter de 69 % en 2012-2013 à 75 % en 2017-2018 le taux de certification des élèves en formation à un métier semi-spécialisé (FMS).
- Augmenter de 32 % en 2012-2013 à 50 % en 2017-2018 le taux de certification et le taux de persévérance des élèves en formation préparatoire au travail (FPT).

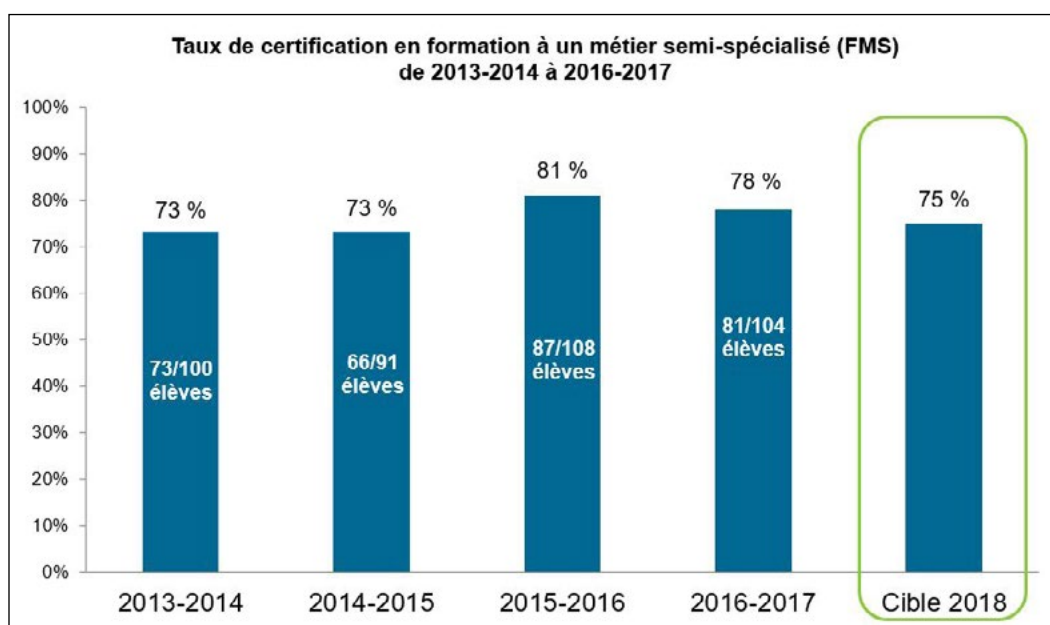
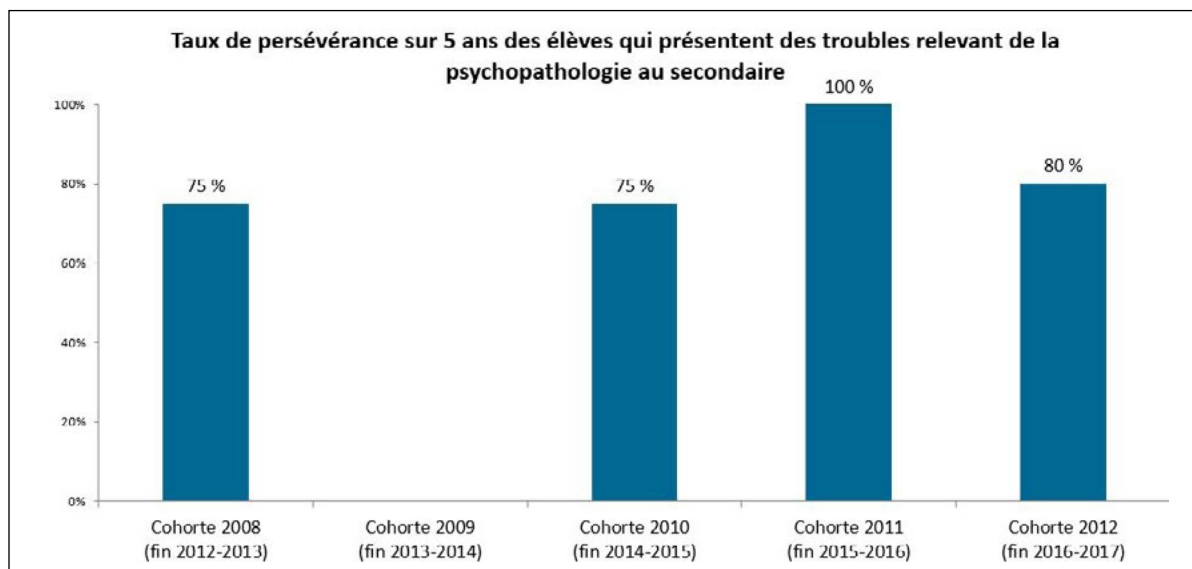
RÉSULTATS



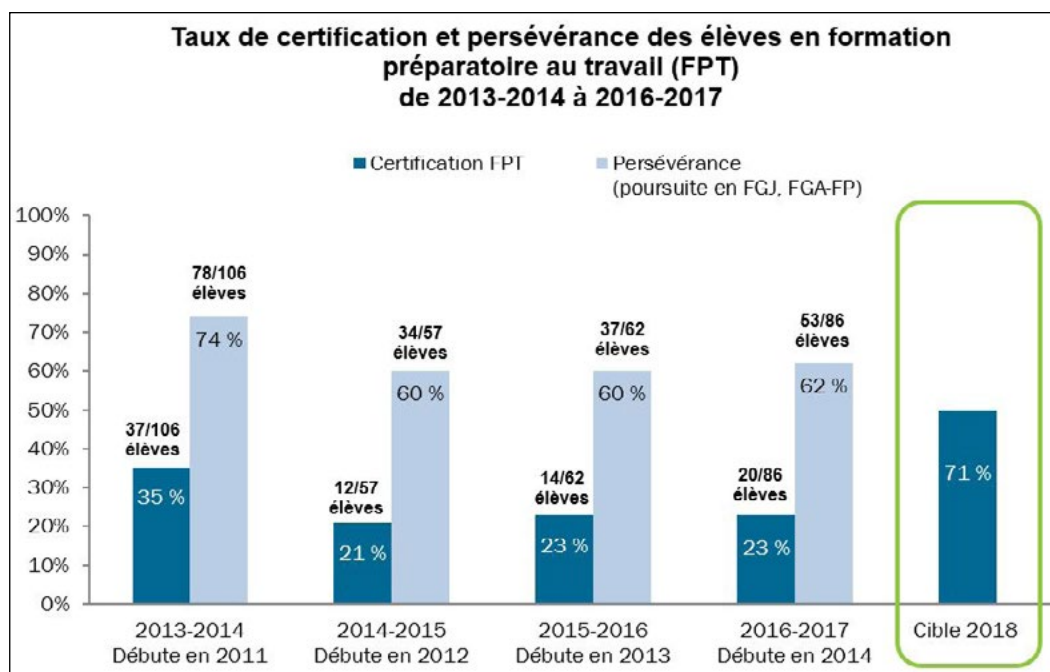


N.B. Les travaux sont en cours pour évaluer le taux de persévérance des élèves ayant un an de retard à leur entrée au secondaire. Source : AGIR — Indicateurs nationaux 2016-2017 (8 février 2017).





Le nombre d'élèves inscrits tout au long de l'année sert de référence au taux de certification (an 1 et an 2).



La cohorte des élèves suivis est basée sur la déclaration au 30 septembre de chaque année. Une recherche dans Charlemagne est également effectuée pour faire le portrait sur la persévérance. En 2016-2017, 15 élèves ont été certifiés en FPT alors que 5 l'ont été en FMS.

Analyse des résultats :

Zone de performance

Le taux de persévérance dans les groupes adaptés d'éveil à la réalité (GAER) a légèrement diminué.

On remarque une hausse considérable du taux de persévérance des élèves des groupes adaptés de développement pédagogique (GADP), passant de 65,04 % en 2015-2016 à 74,90 % en 2016-2017, soit une augmentation de 9,86 %.

On remarque un taux de persévérance de 80 % des élèves qui présentent des troubles relevant de la psychopathologie.

Le nombre d'élèves âgés de 13 ans et plus au secondaire a diminué de 2 % comparativement à l'an dernier. On se situe sous le Québec de 1,8 % et c'est une bonne marge pour la première fois pour notre commission scolaire.

Le taux de certification des élèves en formation à un métier semi-spécialisé (FMS) est de 78 % faisant en sorte que nous avons atteint la cible.

Zone de vulnérabilité

Peu d'élèves persévèrent dans les groupes des troubles de la conduite.

Le taux de certification en formation préparatoire au travail (FPT) est préoccupant puisque nous obtenons 23 %, mais nous constatons que le taux de persévérance de ces élèves est à 62 %, cela signifie qu'ils poursuivent en FPT, FMS ou encore en formation générale des adultes (FGA).

Actions mises de l'avant

- Mise en œuvre du plan d'action pour améliorer la réussite des élèves des parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire (FMS et FPT) en utilisant la passerelle assurant ainsi une continuité de service en formation de base commune en FGA.
- Analyse et révision de la structure d'accueil pour le regroupement de type GADP.
- Poursuite des activités de formation visant à outiller le milieu pour les élèves ayant un TDAH.
- Poursuite du travail du comité de vigie GADRP-SADRP (groupe adapté de développement des ressources personnelles - service adapté de développement des ressources personnelles).
- Offre de formation et d'accompagnement du personnel œuvrant auprès des élèves ayant des besoins particuliers.

BUT MINISTÉRIEL 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectifs mesurables

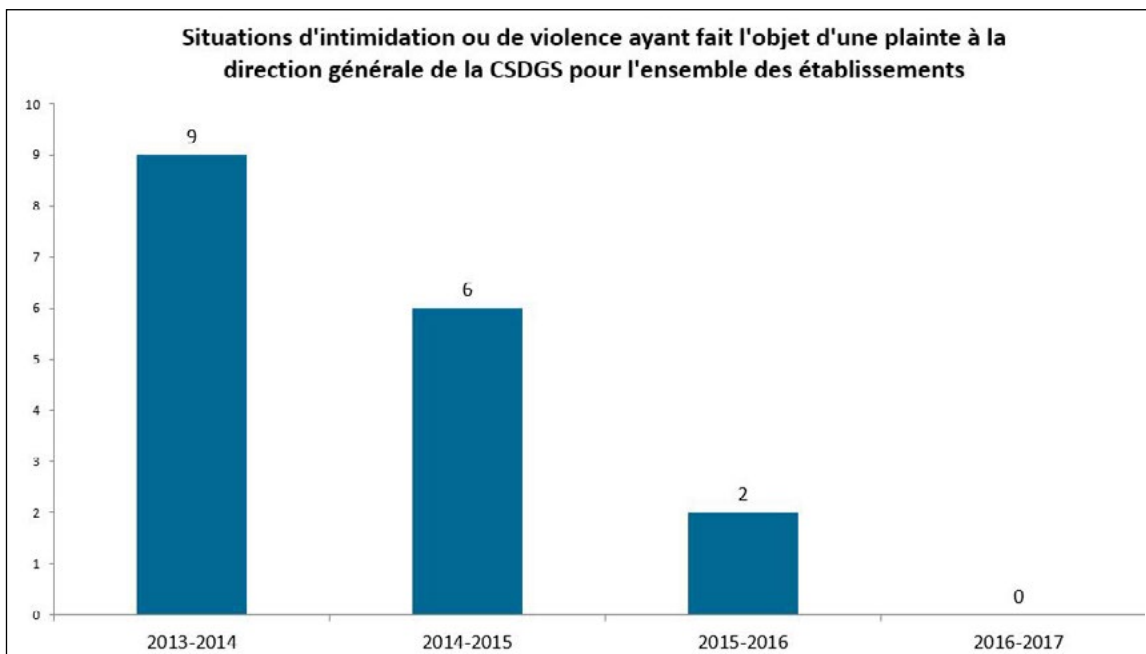
- Améliorer la sécurité de tous les élèves et des membres du personnel de la commission scolaire en s'assurant que 100 % des établissements auront pratiqué le confinement en lien avec les procédures de leur PLMU (plan local des mesures d'urgence) en 2018.
- Améliorer le sentiment de sécurité dans nos écoles en réduisant les événements d'intimidation d'année en année, à partir de 2013-2014.
- Augmenter le niveau d'application de la politique *Pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*.
- Inventorier les écoles bénéficiant du programme *École en santé* et augmenter ce nombre d'année en année.
- Augmenter le nombre d'élèves participant au programme *Jeunes actifs au secondaire* grâce à une offre diversifiée qui rejoint toutes les clientèles.
- Augmenter à 100 % l'inscription des écoles primaires au programme *Sport inter-écoles* et les inciter à participer à au moins deux activités par année.
- Mettre en place un rassemblement sportif annuel à la CSDGS.

RÉSULTATS

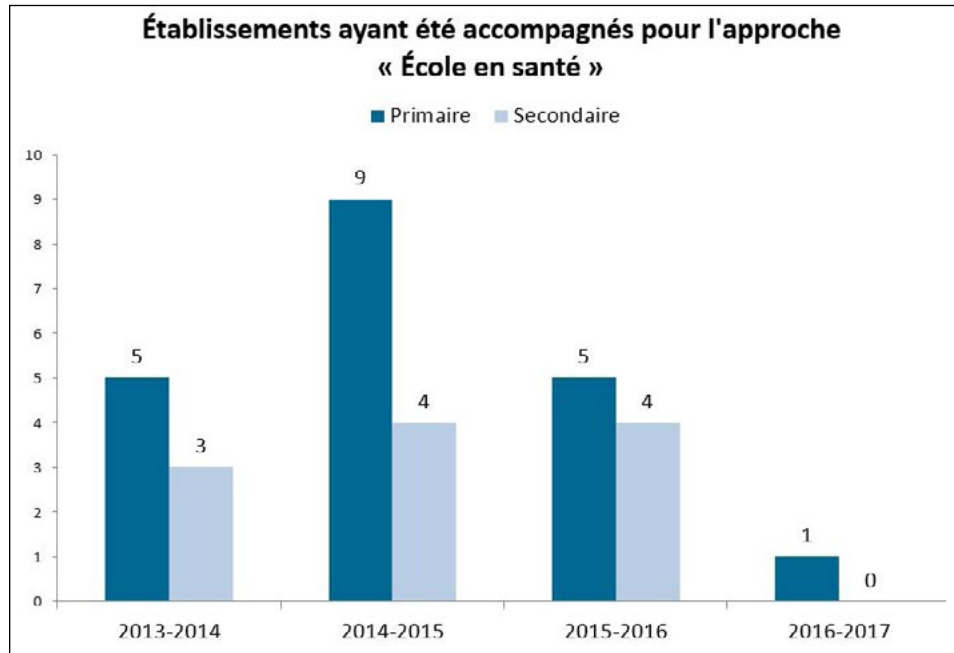
Exercices de confinement

Pour l'année 2016-2017, de la formation et des pratiques portant sur les exercices de confinement ont été menées auprès du personnel de tous les établissements primaires et secondaires et des centres de formation de la CSDGS, et ce, pour le personnel administratif, les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien et les membres du conseil des commissaires.

Situations d'intimidation ou de violence



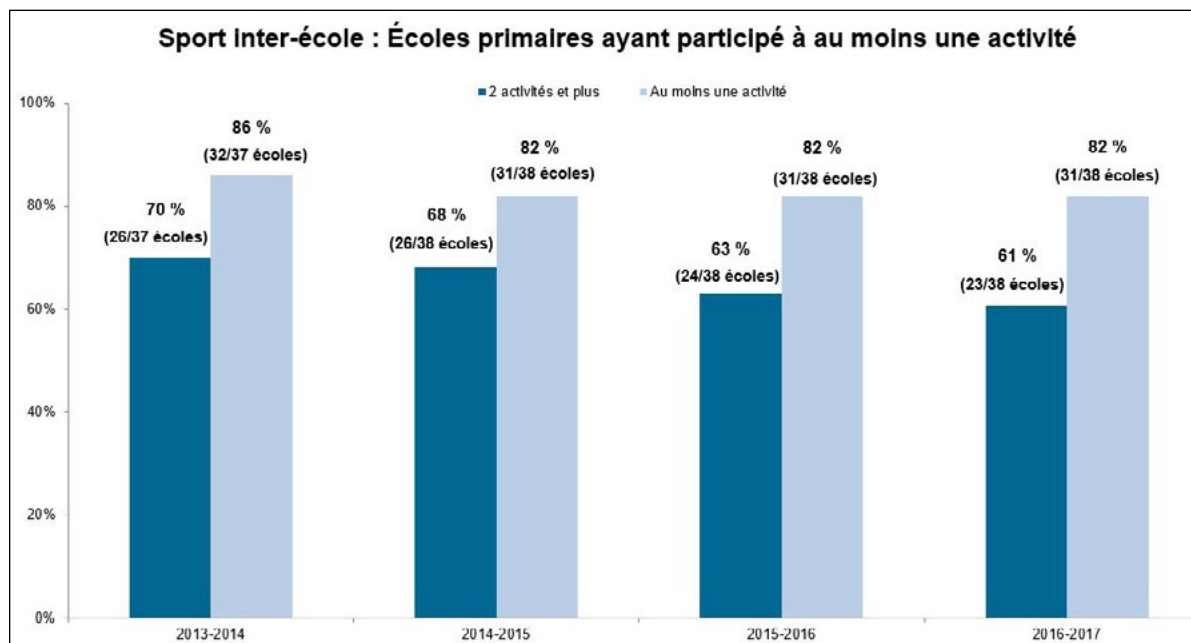
Programme École en santé



Programme Jeunes actifs au secondaire

En 2016-2017, 154 845 \$ ont été distribués aux écoles secondaires afin de mettre en place plusieurs activités sportives et culturelles.

Sport scolaire



Défi Bougeons ensemble!

Le rassemblement sportif *Défi Bougeons ensemble!* de la CSDGS s'est répété le 7 mai 2017 pour une 4^e édition, laquelle a attiré 2 215 participants, soit 215 de plus qu'à la 3^e édition de mai 2016.

Analyse des résultats :

Zone de performance

À trois ans de l'année visée (2017-2018), la cible est atteinte avec 100 % des établissements qui ont reçu la formation sur le confinement.

Les plans de lutte contre la violence et l'intimidation mis en place dans chacun des établissements portent leurs fruits quant à la prévention de ce type d'événements dans les établissements. Les situations d'intimidation et de violence ayant fait l'objet de plainte à la direction générale sont en baisse d'année en année. En effet, en 2016-2017, il n'y a eu aucune plainte à la direction générale à ce sujet (en comparaison à deux en 2015-2016, six en 2014-2015 et neuf en 2013-2014). On observe donc une baisse significative depuis les quatre dernières années.

Les mesures *École en santé*, *Jeunes actifs au secondaire* et *Sport inter-écoles* ont permis à un grand nombre d'élèves du primaire et du secondaire d'adopter une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Les cibles fixées pour 2018 sont déjà en bonne voie de réalisation.

La 4^e édition du *Défi Bougeons ensemble!* de la CSDGS a connu un succès encore plus grand que celui de la 3^e édition.

Actions mises de l'avant

- Coordination par le comité des mesures d'urgence des exercices de confinement dans les établissements.
- Mise en place d'un outil de suivi pour les cas rapportés d'intimidation.
- Accompagnement des équipes-écoles sur la citoyenneté numérique et ses enjeux en milieu scolaire et propositions d'activités sur cette thématique.
- Accompagnements diversifiés et soutien dans le cadre de l'approche *École en santé* : mise en place de modalités de transport actif, accompagnement d'écoles dans l'analyse de cette dimension pour le renouvellement de leur projet éducatif.
- Poursuite de l'organisation du rassemblement sportif annuel de la CSDGS.

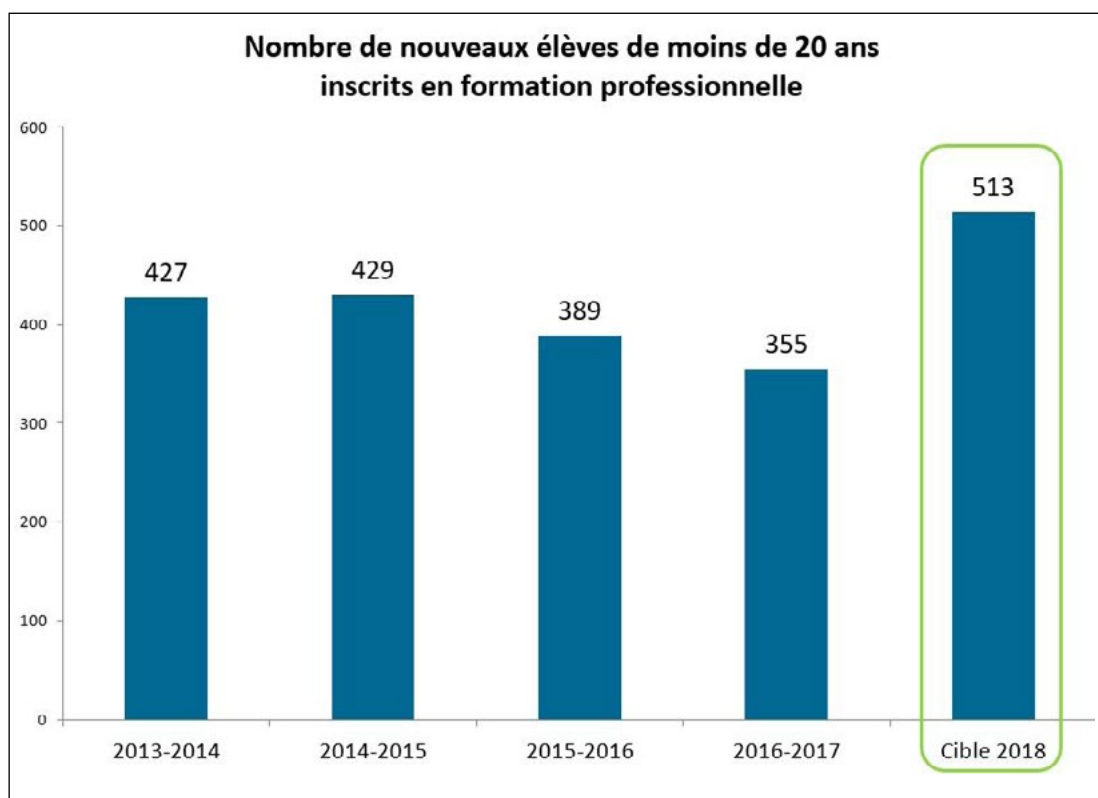
BUT MINISTÉRIEL 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour une première fois en formation professionnelle

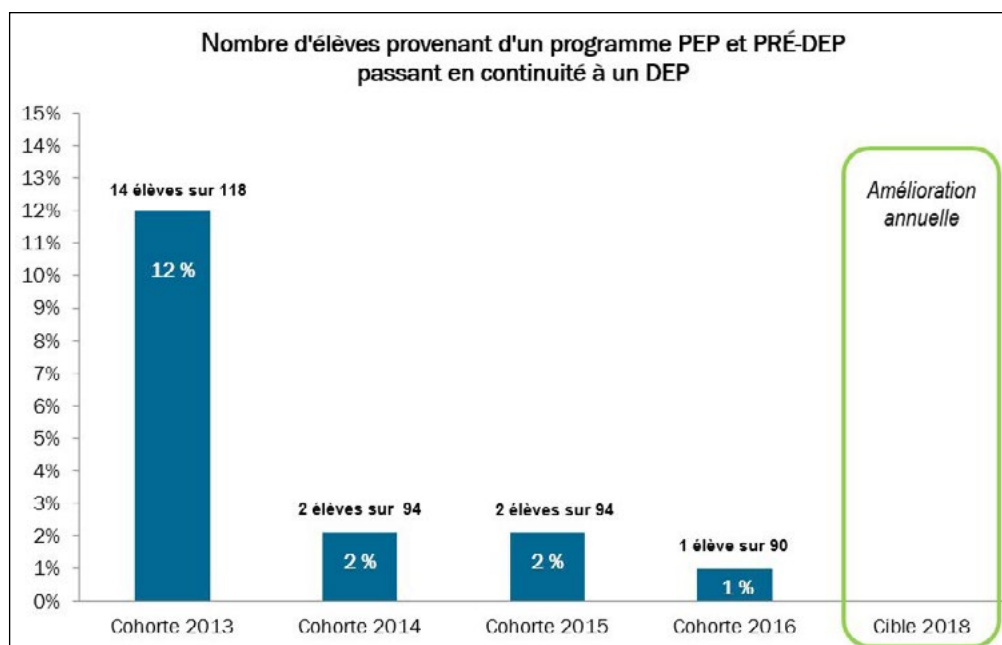
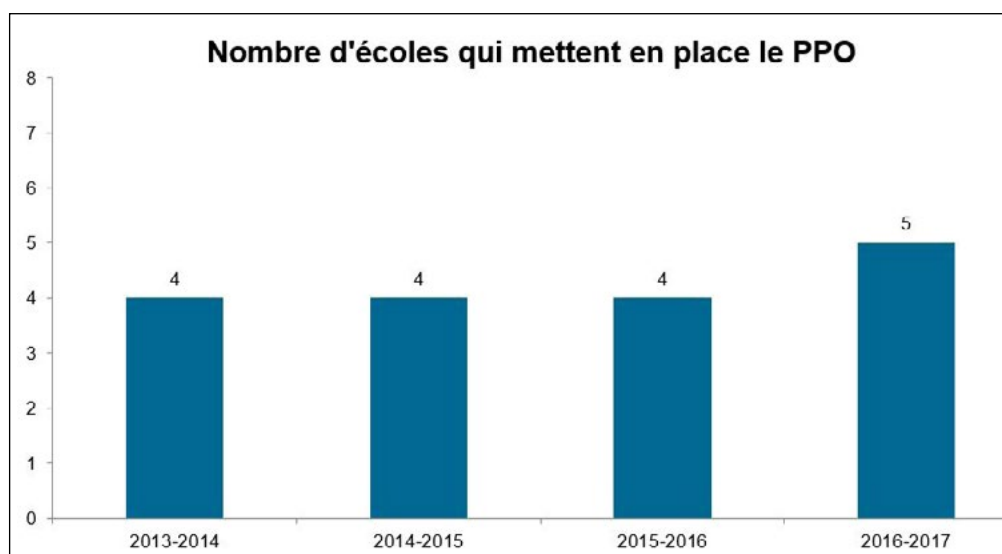
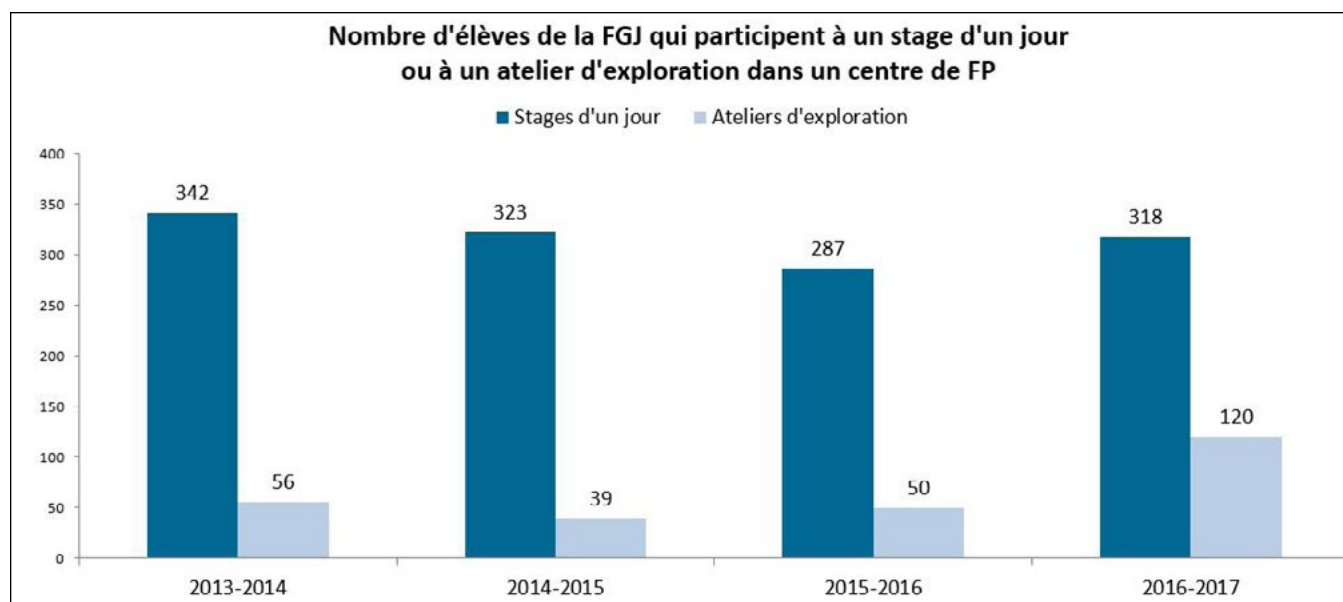
Objectifs mesurables

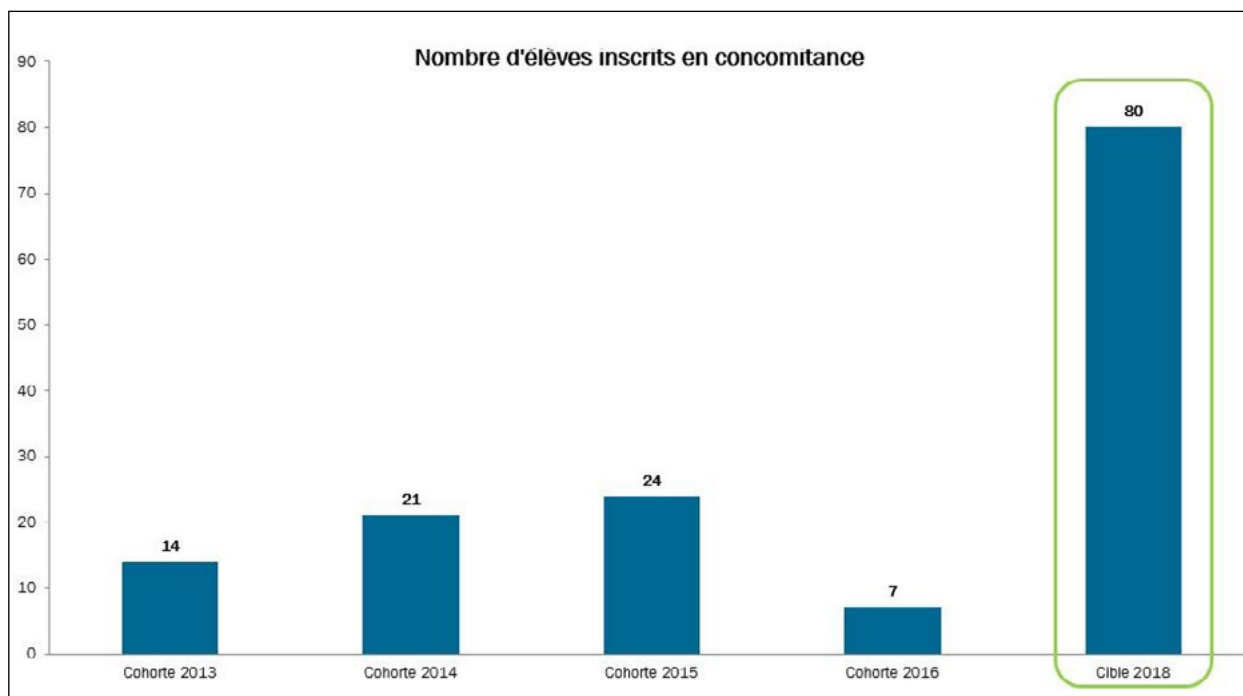
- Augmenter de 2 % par année le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP).
- Augmenter le nombre d'élèves de la formation générale des jeunes (FGJ) qui participent à un stage d'un jour ou à un atelier d'exploration dans un centre de formation professionnelle, d'année en année.
- Augmenter le nombre d'écoles qui mettent en place le projet personnel d'orientation (PPO).
- Augmenter le nombre d'élèves provenant d'un programme PEP (préparation aux études professionnelles) et Pré-DEP passant en continuité à un DEP (diplôme d'études professionnelles), d'année en année.
- Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits dans les programmes offerts en concomitance, de 30 en 2012-2013 à 80 en 2017-2018

RÉSULTATS



(Données locales tirées de la base de données Lumix.)





Analyse des résultats :

Zone de performance

De la formation générale des jeunes, 318 élèves ont participé aux stages d'un jour offerts dans les centres de formation professionnelle et 120 élèves ont participé aux ateliers d'exploration professionnelle.

Zone de vulnérabilité

Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle est en baisse de 34 élèves comparativement à 2015-2016, nous éloignant ainsi de la cible de 513 élèves en 2018.

Le nombre d'élèves inscrits en concomitance a diminué de 24 à 7 entre 2015-2016 et 2016-2017. Nous sommes loin de la cible de 80 fixée pour 2018. Cela s'explique en partie au fait que nous sommes à développer un programme de concomitance entre la formation générale des jeunes et la formation professionnelle.

Depuis les trois dernières années, peu d'élèves participant au programme particulier de PEP/Pré-DEP poursuivent vers un programme de formation professionnelle. Un effort devra être consenti pour favoriser ce passage.

Actions mises de l'avant

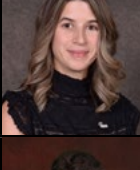
- Développement d'un programme de concomitance entre la formation générale des jeunes et la formation professionnelle qui sera offert à compter de septembre 2018.
- Poursuite des actions nombreuses et concertées de la valorisation de la formation professionnelle, en insistant sur la participation des établissements secondaires aux ateliers d'exploration offerts par les centres de formation professionnelle et en mettant sur pied le salon de formation « Ta voie, ton avenir ».
- Participation de nos élèves du secondaire à des activités d'exploration de la formation professionnelle.

Le conseil des commissaires

La CSDGS est administrée par un conseil des commissaires composé de 11 commissaires élus, chacun représentant les citoyens de l'une des 11 circonscriptions électorales. Au poste de présidence et aux onze postes de commissaires élus au suffrage universel, s'ajoutent quatre postes réservés aux parents, dont trois parents membres du comité de parents et un parent représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Depuis le 23 décembre 2016, une modification aux pouvoirs du conseil des commissaires permet aux commissaires-parents de voter au conseil des commissaires ainsi qu'au comité exécutif.

Au 30 juin 2017, les membres du conseil des commissaires étaient :

	Marie-Louise Kerneis Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif		Stéphane Desjardins Circonscription 8 Delson et une partie de Saint-Constant
	Stéphane Bessette Circonscription 1 Hemmingford, Napierville, Saint-Bernard-de- Lacolle, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Édouard et Saint-Patrice-de-Sherrington		Margot Pagé Circonscription 9 Candiac
	Claudine Caron Lavigueur Circonscription 2 Saint-Isidore, Saint-Michel, Saint-Rémi et Sainte-Clotilde		Maude Simard Circonscription 10 Une partie de La Prairie
	Martin Viau Circonscription 3 Mercier et une partie de Châteauguay		Alain Lemieux Circonscription 11 Saint-Mathieu, Saint-Philippe et une partie de La Prairie
	Éric Allard Vice-président du conseil des commissaires Circonscription 4 Léry et une partie de Châteauguay		Tommy Gaulin Commissaire représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
	Suzanne Gaudette Vice-présidente du comité exécutif Circonscription 5 Kahnawake et une partie de Châteauguay		Sophia Plante Commissaire représentante du comité de parents
	Cédric Fontaine Circonscription 6 Sainte-Catherine		Valérie Roy Commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire
	André Dugas Circonscription 7 Une partie de Saint-Constant		Didier Jeanson Commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

Code d'éthique et de déontologie du commissaire

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.I.P.), aucun manquement aux règles du Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la CSDGS n'a été constaté durant l'année 2016-2017.

Principales décisions prises par les membres du conseil des commissaires

- Nomination des membres du comité exécutif, du comité de gouvernance et d'éthique, du comité de vérification, du comité des ressources humaines, du comité consultatif du transport scolaire et du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision.
- Nomination au poste de direction générale adjointe.
- Nomination de la directrice générale de la CSDGS.
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020.
- Adoption des états financiers 2015-2016.
- Adoption des calendriers scolaires 2017-2018 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.
- Adoption des critères d'inscription 2017-2018.
- Entente de partenariat avec la Ville de Saint-Constant pour l'aménagement d'un terrain de football/soccer synthétique à l'école secondaire Jacques-Leber.
- Adoption du Plan quinquennal des immobilisations 2017-2022 et, par conséquent, approbation des demandes acheminées au MEES :
 - Agrandissement de l'école secondaire Pierre-Bédard à Saint-Rémi
 - Agrandissement de l'école primaire des Bourlingueurs à Sainte-Catherine
 - Agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard à Saint-Édouard
 - Agrandissement de l'école primaire Sainte-Clotilde à Sainte-Clotilde
 - Agrandissement de l'école primaire Saint-Viateur-Clotilde-Raymond à Saint-Rémi
 - Agrandissement de l'école primaire Saint-Romain à Hemmingford
 - Construction d'une école primaire (2-12) à Mercier
 - Agrandissement de l'école primaire Gérin-Lajoie à Châteauguay
 - Réaménagement et ajout de locaux à l'Édifice Sainte-Catherine à Sainte-Catherine
 - Réaménagement de locaux à l'Édifice du 6, rue d'Abbotsford à Châteauguay
 - Agrandissement et réaménagement des locaux de l'École de formation professionnelle de Châteauguay
 - Construction d'une école spécialisée
 - Construction d'un gymnase simple à l'école primaire Saint-Édouard à Saint-Édouard
 - Construction d'un gymnase simple à l'école primaire Notre-Dame-Saint-Joseph à La Prairie
 - Construction d'un gymnase simple à l'école primaire Saint-Michel-Archange à Saint-Michel
 - Construction d'un gymnase double à l'école primaire Saint-Viateur-Clotilde-Raymond à Saint-Rémi
 - Demande d'allocation de financement additionnelle
- Adoption du plan d'organisation scolaire 2017-2018.
- Renouvellement du mandat de Mme Maude Rousseau à titre de Protecteur de l'élève jusqu'au 30 juin 2019.
- Nomination de la firme Gestion Deloitte s.e.n.c. à titre d'auditeur externe pour les années financières 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.
- Adoption du budget et du taux de taxation pour l'année scolaire 2017-2018.

Principales décisions prises par le comité exécutif

- Équipement Réseau – CSPQ (Centre de services partagés du Québec) – Achat regroupé
- Renouvellement de l'entente – Collecte, transport et traitement des matières recyclables dans les écoles de la CSDGS par la MRC de Roussillon
- Assurances générales 2017-2018 de la CSDGS – Adjudication du contrat
- Contrat de service de protection et intrusion pour les établissements de la CSDGS
- Adjudication des contrats de transport – Autobus, minibus et berlines

Principaux sujets traités par le comité de gouvernance et d'éthique

- Projet de loi n° 105
- Élections scolaires 2018
- Bilan 2016-2017
- Mandat 2017-2018
- Rapport annuel 2015-2016

Principaux sujets traités par le comité des ressources humaines

- Nouvelles ententes nationales
- État de situation en lien avec la vérification des antécédents judiciaires
- Bilan des plaintes sur le harcèlement psychologique
- Plan de formation du personnel enseignant
- Mouvement de personnel et permanence

Principaux sujets traités par le comité de vérification

- Présentation des résultats financiers 2015-2016
- Présentation du rapport de recommandation des auditeurs externes
- Processus budgétaire 2017-2018
- Indicateurs de gestion du transport scolaire – Résultats 2015-2016
- Paramètres 2017-2018 – Défi budgétaire
- Budget initial 2017-2018 – Proposition d'équilibre

Présence des commissaires aux rencontres

Les 16 membres du conseil des commissaires investissent du temps et de l'énergie au développement et à l'amélioration continue de nos écoles publiques. En 2016-2017, ils ont pris part à :

- 11 séances régulières; le taux de présence des commissaires à ces séances régulières a été de 90,91 %;
- 3 séances ajournées du conseil des commissaires; le taux de présence des commissaires à ces séances ajournées a été de 88 %;
- 15 séances de travail, soit plus d'une par mois selon les dossiers en cours et les besoins; le taux de présence à ces séances de travail a été de 87,5 %.

Les commissaires siègent tous sur plusieurs comités statutaires de la CSDGS, notamment :

- le comité exécutif (12 rencontres – taux de présence : 88,11 %)
- le comité de vérification (4 rencontres – taux de présence : 93,33 %)
- le comité de gouvernance et d'éthique (3 rencontres – taux de présence : 86,67 %)
- le comité des ressources humaines (3 rencontres – taux de présence : 60 %)

Le tableau ci-dessous fait état du nombre de rencontres et du taux de participation des commissaires en 2016-2017 :

	Nombre de rencontres	Taux de participation des membres
Séances ordinaires du conseil	11	90,91 %
Séances ajournées du conseil	3	88,00 %
Séances de travail	15	87,50 %
Comité exécutif	12	88,11 %
Comité de vérification	4	93,33 %
Comité de gouvernance et d'éthique	3	86,67 %
Comité des ressources humaines	3	60,00 %

Rémunération des membres du conseil des commissaires :

	Salaire de base
Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif	30 236,64 \$
Vice-président du conseil des commissaires	6 737,92 \$
Vice-présidente du comité exécutif	6 237,92 \$
Commissaire	4 717,92 \$
Jetons de présence	70,00 \$
Montant global des jetons de présence	38 080,00 \$

Dépenses des commissaires

Les dépenses du conseil des commissaires en 2016-2017, incluant la masse salariale totale de 140 903,95 \$, ont été de 187 386,47 \$, soit 0,07 % des dépenses totales de la CSDGS.

Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école

Continuer de sensibiliser l'ensemble de la communauté, outiller les intervenants, favoriser le développement de compétences sociales et de comportements pacifiques chez les élèves, voilà ce à quoi les intervenants de la CSDGS ont travaillé encore cette année.

La prévention de l'intimidation et de la violence se vit au quotidien. De plus, la *Semaine ministérielle de la lutte à l'intimidation et à la violence à l'école*, qui s'est tenue dans tout le réseau scolaire du 26 au 30 septembre 2016, a été un moment privilégié pour mettre en place le projet « Blanc pacifique » pour les élèves des écoles primaires et secondaires. Autour du thème de *La prévention de la violence*, les élèves étaient invités à s'habiller en blanc et à prendre une photographie témoignant de leur participation au projet. Ces photographies ont été diffusées sur le site Web et dans les médias sociaux de la CSDGS ainsi que dans les médias locaux. Une belle occasion de discuter de résolution de conflit, d'empathie, d'écoute et de respect.

Plusieurs écoles ont travaillé à la révision de leur *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence*, après avoir analysé leurs zones de force et de vulnérabilité. Elles peuvent ainsi se doter d'objectifs qui sont bien alignés sur leur réalité et sur leurs besoins.

Les efforts conjugués de tous portent leurs fruits. Cette année encore, la CSDGS a constaté une diminution des plaintes en ce qui concerne les situations d'intimidation et de violence. En effet, aucune plainte n'a été signalée à la direction générale comparativement à deux pour l'année 2015-2016 et à six pour l'année 2014-2015. De plus, aucune plainte à ce sujet n'a été rapportée au Protecteur de l'élève.

Bien sûr, les intervenants de la CSDGS continuent d'unir leurs efforts pour affirmer haut et fort que la violence et l'intimidation n'ont pas leur place à l'école et que le développement de relations harmonieuses est au cœur de leurs priorités.

Protecteur de l'élève

Aucune plainte n'a dû être traitée par le Protecteur de l'élève en 2016-2017. En conséquence, ce dernier n'a émis aucune recommandation au conseil des commissaires.

Vous pouvez consulter le rapport annuel 2016-2017 du Protecteur de l'élève au csdgs.qc.ca/protecteur.

Situation financière

État de la situation financière de la CSDGS au 30 juin 2017

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	905 823 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	28 976 014 \$
Subvention de financement à recevoir	43 044 566 \$
Taxe scolaire à recevoir	3 105 755 \$
Débiteurs	2 219 376 \$
Biens destinés à la revente	127 061 \$
Total des actifs financiers	78 378 595 \$

PASSIFS

Emprunt à court terme	26 000 000 \$
Créditeurs et frais courus	32 246 704 \$
Revenus reportés	1 637 824 \$
Revenus perçus d'avance	1 544 504 \$
Provision pour avantages futurs	10 299 312 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	192 949 951 \$
Passif environnemental	1 530 000 \$
Autres passifs	2 639 051 \$
Total des passifs	268 847 346 \$

Dette nette	(190 468 751) \$
--------------------	-------------------------

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisation	203 015 584 \$
Stocks de fournitures	724 415 \$
Frais payés d'avance	92 905 \$
Total des actifs non financiers	203 832 904 \$

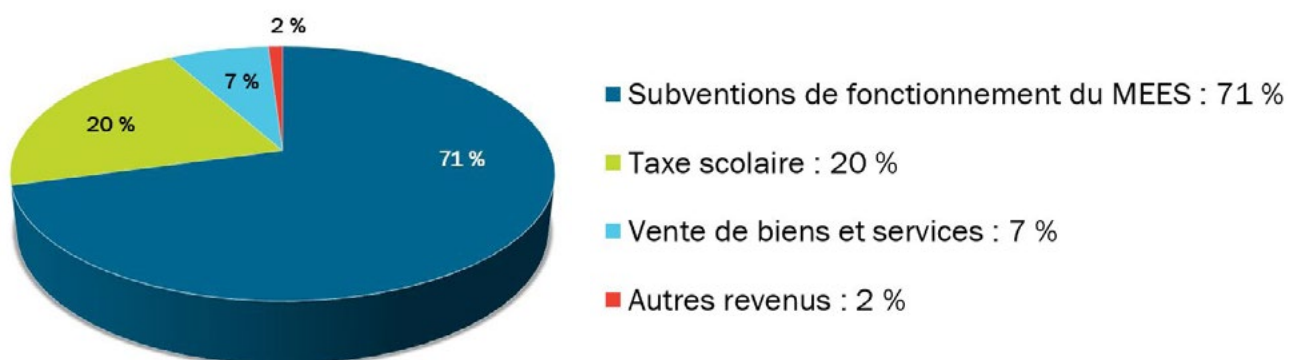
Surplus accumulé *	13 364 153 \$
---------------------------	----------------------

* Ce surplus est entièrement composé de la valeur comptable des terrains et des subventions à recevoir pour les avantages sociaux futurs des employés.

État des résultats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

REVENUS

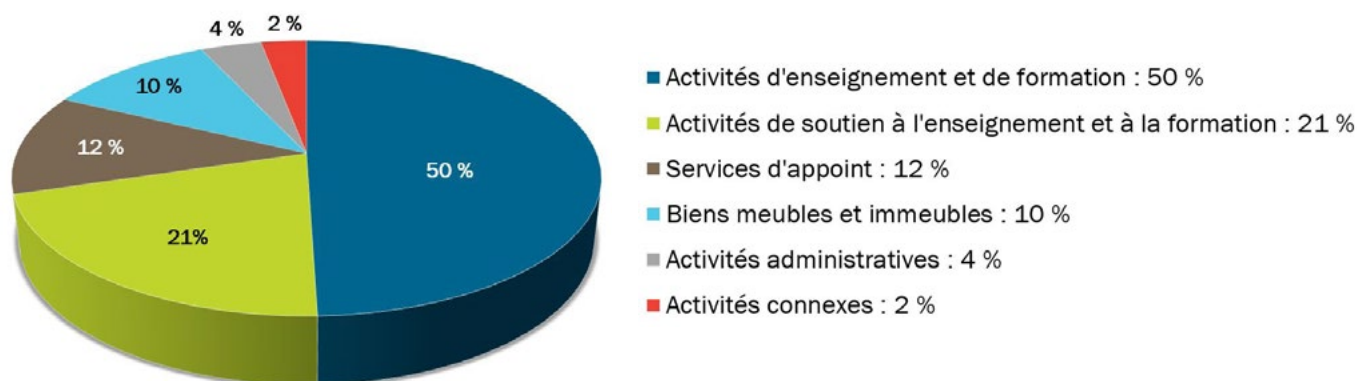
Subvention de fonctionnement	189 374 261 \$
Autres subventions et contributions	543 389 \$
Taxe scolaire	53 808 978 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	802 179 \$
Ventes de biens et services	19 357 724 \$
Revenus divers	3 403 899 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	136 417 \$
Total des revenus	267 426 847 \$



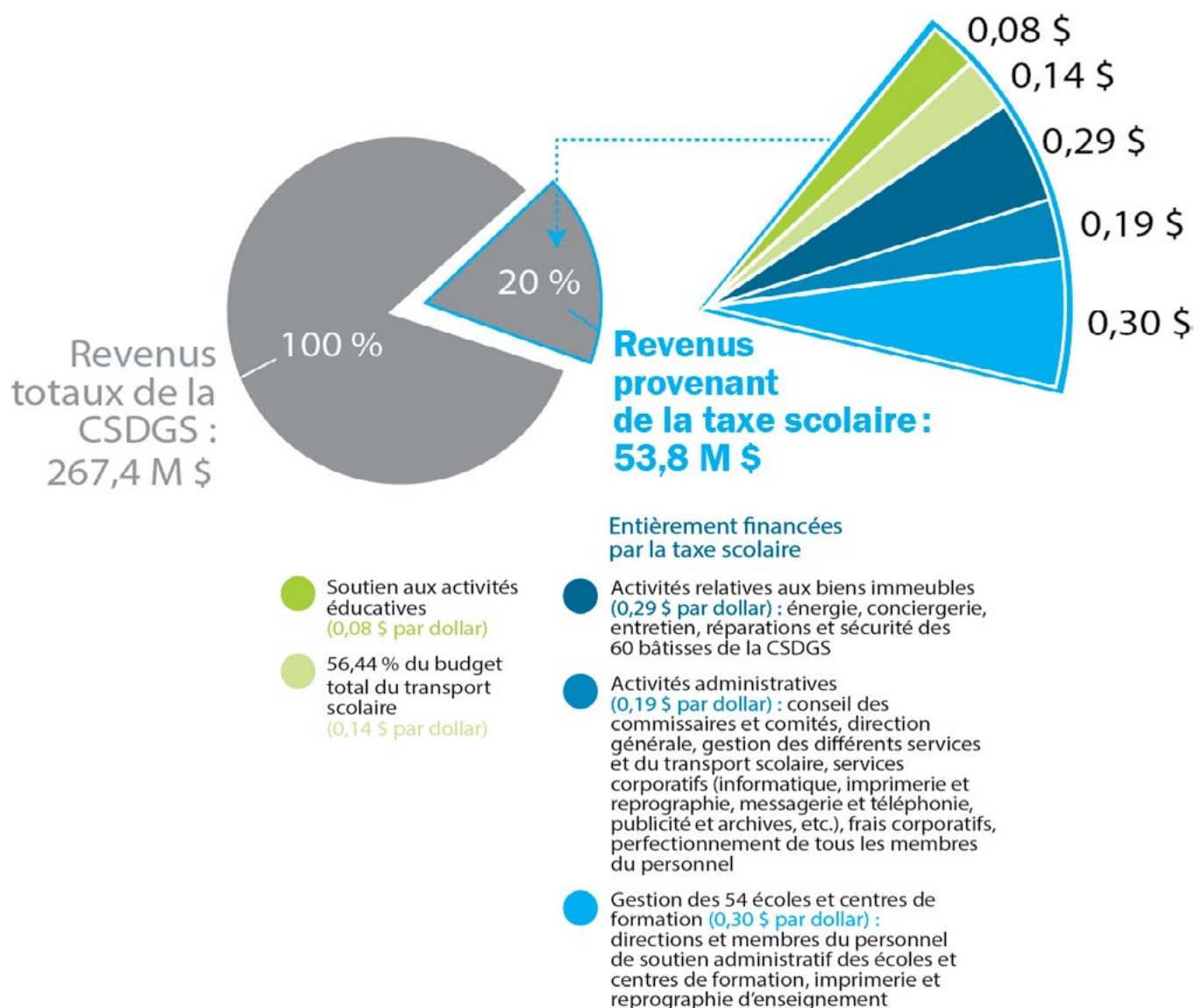
DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	135 298 812 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	57 170 800 \$
Services d'appoint	31 075 184 \$
Activités administratives	10 151 842 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	26 989 093 \$
Activités connexes	6 405 145 \$
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	830 098 \$
Total des dépenses	267 920 974 \$

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(494 127) \$
--	---------------------



À QUOI A SERVI CHAQUE DOLLAR DE LA TAXE SCOLAIRE EN 2016-2017 ?



Certains chiffres contenus dans ce rapport annuel peuvent avoir été arrondis.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Le présent document est disponible en format PDF sur le site Web de la CSDGS au csdgs.qc.ca/rapportannuel.

